



# RAPPORT À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

27/06 \_\_\_\_\_ 2024





Agence Livre & Lecture  
Bourgogne-Franche-Comté

---

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 27 JUIN 2024 DOSSIER

---

## SOMMAIRE GÉNÉRAL

p. 3	<b>TEXTE DES RÉOLUTIONS</b>
p. 4	<b>RAPPORT DU CONSEIL À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE</b>
p. 4	<b>RAPPORT MORAL</b>
p. 5	<b>VIE ASSOCIATIVE</b>
p. 7	<b>VIE DE L'ÉQUIPE</b>
p. 10	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023</b>
p. 41	<b>BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2023</b>
p. 44	<b>BILAN FINANCIER 2023</b>
p. 49	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2023</b>
p. 70	<b>PROJET 2024</b>
p. 89	<b>BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2024</b>

## **ADRESSE DU SIÈGE DE L'ASSOCIATION :**

**25, RUE GAMBETTA**

**25 000 BESANÇON**

**ASSOCIATION PUBLIÉE AU JOURNAL OFFICIEL LE 23/12/2017**

## **TEXTE DES RÉOLUTIONS PROPOSÉES**

### **À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

**27 JUIN 2024**

#### **PREMIÈRE RÉOLUTION**

Après lecture, l'assemblée générale décide d'adopter le procès-verbal de la précédente assemblée générale ordinaire (15 juin 2023).

#### **DEUXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide d'adopter le rapport de gestion et sur la situation morale et financière de l'association, présenté par Évelyne GENY, présidente de l'association.

#### **TROISIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité, du rapport de gestion et du rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes, approuve les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 et donne quitus au conseil pour sa gestion dudit exercice.

#### **QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 612-5 du Code du commerce et statuant sur ce rapport, approuve successivement chacune desdites conventions.

Chaque intéressé.e n'ayant pas pris part au vote de la convention la/le concernant, cette résolution est adoptée à la majorité absolue des membres présents ou représentés.

#### **CINQUIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale décide l'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023, déficitaire de 30 483 €, de la manière suivante :

- en totalité au compte de report à nouveau pour la somme de - 30 483 €.

#### **SIXIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale approuve les projets et le budget prévisionnels 2024.

## RAPPORT DU CONSEIL

### À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31.12.2023 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux. Vous prendrez connaissance ensuite du rapport du commissaire aux comptes.

L'examen des comptes de l'exercice clos le 31.12.2023 fait apparaître pour l'association un déficit de 30 483 euros. Nous vous invitons donc à bien vouloir approuver les comptes annuels tels qu'ils vous ont été présentés et vous proposons d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

**- proposition d'affectation de – 30 483 € euros au compte de report à nouveau, portant les fonds propres à la somme de 305 641 euros.**

Nous vous informons également qu'au terme de l'exercice écoulé, la situation morale et financière de notre association est la suivante :

## RAPPORT MORAL

Chères adhérentes, chers adhérents,

Mesdames et Messieurs les représentant.es de l'État et de la Région Bourgogne-Franche-Comté,  
Mesdames, Messieurs,

La présente assemblée est réunie aux fins de rendre compte de la situation et de l'activité de notre association durant l'année civile 2023.

**Lors de notre dernière AG, nous nous sommes quittés sur le constat qu'après la pandémie, la vie avait retrouvé un cours « normal », mais qu'un contexte de crise et de fragilisation du secteur commençait à poindre.**

En cette deuxième année de la nouvelle convention triennale avec l'État et la Région, les actions inscrites au projet 2023 ont été réalisées, et de nouveaux chantiers ouverts, confortés ou développés. Quelques exemples :

- L'agence, lauréate pour la 3<sup>e</sup> année de l'appel à projet 2022 « Signalement » du ministère de la Culture, a recruté et formé pour ce faire 2 nouvelles catalogueuses.
- L'opération Jeunes en librairie a poursuivi sa route pour la 2<sup>e</sup> année : ce sont 65 librairies participantes qui ont accueilli et échangé avec près de 3 300 élèves bénéficiaires.
- L'agence a également mené une réflexion commune avec le Centre national du livre (CNL), la DRAC et la Région, et produit un diagnostic régional de la filière du livre en vue de la mise en œuvre d'un contrat territorial, en soutien de l'interprofession, notamment de la librairie.
- Dans le cadre de la coopération Culture-Justice, l'agence a produit un état des lieux des bibliothèques en établissements pénitentiaires.
- Les Petites Fugues, quant à elles, ont fait rayonner dans la région 21 auteurs en plus de 130 rencontres.

**Ainsi, proactive, l'agence n'a pas hésité à se saisir d'opportunités au-delà du projet qui avait été présenté lors de la dernière AG.**

**En matière de ressources humaines, l'agence a connu et connaît toujours une situation complexe, avec une fluctuation importante affectant tout particulièrement le pôle Patrimoine écrit & Lecture publique :** absences longues, entrecoupées de brèves reprises, de deux salariées sur trois.

Par ailleurs, le poste relatif à la librairie a été vacant pendant 6 mois (septembre 2023 à mars 2024), un choix en partie subi, pour mieux maîtriser le budget 2023. Je suis d'autant plus reconnaissante à l'équipe qui a su pallier ces manques, et maintenir de la fluidité dans la réalisation des projets, malgré ces nombreuses ruptures de rythme.

**Fin 2023, cette situation reste une de nos préoccupations.**

Quant à la dimension financière, le montant des subventions État et Région fut maintenu, sans pour autant permettre de juguler l'inflation galopante. **Le budget de l'agence est ainsi tendanciellement déficitaire.** Dès ce budget 2023, des mesures d'économies ont été prises, qui s'avèrent insuffisantes, et surtout augurent de lendemains complexes, annonciateurs de choix inévitables, pour répondre à la nécessité d'économies importantes.

**Pour revenir à la ligne directrice de l'agence, cette dernière, au-delà de ces vicissitudes, ne s'est pas départie de sa volonté affichée de coopération et de dialogue avec ses deux partenaires publics,** en particulier en rencontrant régulièrement l'État et la Région au sein du comité de suivi.

Nous avons également bien présent à l'esprit que **le profil du projet 2024 est préfigurateur du prochain triennal 2025-2027, voire d'une nouvelle trajectoire de l'agence.**

Je vous remercie chaleureusement toutes et tous, qui soutenez l'agence et contribuez au développement de ses missions: nos partenaires publics que sont l'État & la Région, les adhérents & bénévoles, les administrateurs, l'équipe dans son ensemble, et le bureau pour son engagement constant.

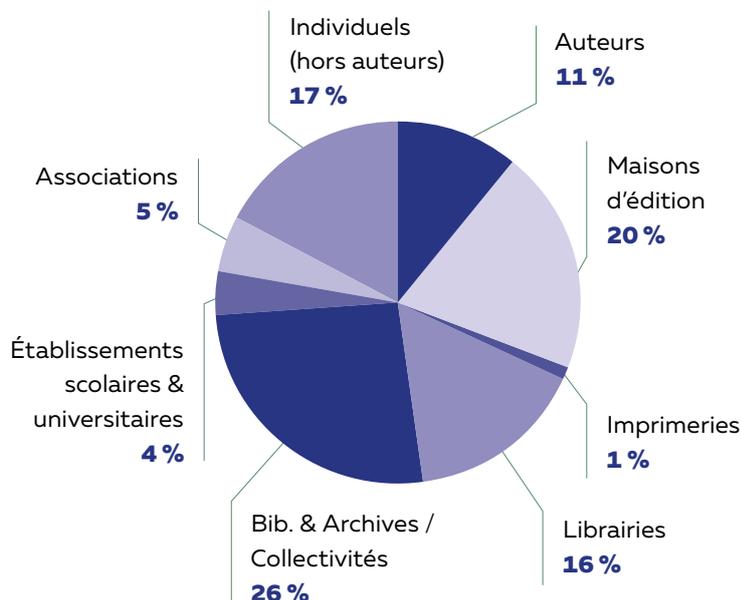
Évelyne Geny, Présidente

## VIE ASSOCIATIVE

### LES ADHÉRENTS

L'agence compte **203 adhérents pour l'année 2023.**

TYPE	2023		2022	
	NB	%	NB	%
Auteurs	22	11	22	11
Maisons d'édition	41	20	40	19
Imprimeries	1	1	1	0,5
Librairies	33	16	40	19
Bib. & Archives / Collectivités	53	26	52	25
Établissements scolaires et universitaires	8	4	4	2
Associations	10	5	18	9
Individuels (hors auteurs)	35	17	30	14,5
<b>TOTAL</b>	<b>203</b>	<b>100</b>	<b>207</b>	<b>100</b>



### VIE DE L'ASSOCIATION

<b>ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE</b>	15 juin
<b>CONSEIL D'ADMINISTRATION</b>	6 avril, 7 décembre
<b>BUREAU</b>	4 mars, 8 juin, 5 septembre, 2 novembre
<b>BUREAU &amp; ÉQUIPE</b>	19 décembre
<b>COMITÉ DE SUIVI (ALL + DRAC + RÉGION)</b>	3 avril, 10 novembre

**COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
À COMPTER DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 15 JUIN 2023**

<b>MEMBRES DE DROIT</b>		
Monsieur le Préfet de la région Bourgogne-Franche-Comté		
Madame la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté		
<b>COLLÈGE A (COLLECTIVITÉS, ORGANISMES)</b>	<b>REPRÉSENTANT</b>	<b>ENTRÉE</b>
CC Gevrey-Chambertin et Nuits-St-Georges (21)	Patrick DE GRANDMAISON	2021
Ville de Besançon (25)	Pierre-Emmanuel GUILLERAY	2021
Librairie Autrement dit (21)	Maryline COLOMBET	2021
Librairie Le Domaine des murmures (39)	Corinne DALLOZ	2022
Département de Haute-Saône (70)	Christophe DANIEL	2022
Université de Franche-Comté	Jeanne-Marie JANDEAUX	2022
Librairie Le Goût des mots (58)	Véronique MÉRY	2023
Ville de Chenôve (21)	Amélie JEHAN	2023
Éditions du Sekoya (25)	Alain MENDEL	2023
<b>COLLÈGE B (INDIVIDUELS)</b>	<b>QUALITÉ</b>	<b>ENTRÉE</b>
David BALL	Auteur (25)	2021
Françoise BARRÈS	Bibliothécaire en retraite (25)	2021
Évelyne GENY	Resp. éditoriale en retraite (25)	2021
Marie GRANDCHAMP	Libraire en retraite (21)	2022
David HOUZER	Bibliothécaire (70)	2022
Marie-Claire WAILLE	Conservateur (25)	2022
Murielle FAUDOT	Ingénieur (25)	2023
Géraldine COURTOIS	Bibliothécaire (71)	2023
Jean-Claude SOSNOWSKI	Bibliothécaire (21)	2023

**COMPOSITION DU BUREAU**

<b>Évelyne GENY</b>	Présidente
<b>Marie-Claire WAILLE</b>	Vice-présidente
<b>David HOUZER</b>	Vice-président
<b>Jean-Claude SOSNOWSKI</b>	Trésorier
<b>Murielle FAUDOT</b>	Trésorière adjointe
<b>Géraldine COURTOIS</b>	Secrétaire
<b>Corinne DALLOZ</b>	Secrétaire adjointe

## VIE DE L'ÉQUIPE

### LE PERSONNEL

Effectif 2023 : 17 salarié.es correspondant à 12,3 ETP

Nicolas Bigaillon	Chargé de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps partiel (CDI)	Depuis 04/2019
Léa Bodinier	Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique	Temps plein (CDI)	Depuis 09/2014
Floriane Caprioli	Chargée de mission Économie du livre - Librairie	Temps plein (CDI)	Depuis 06/2021 Jusqu'à 08/2023
Marion Clamens	Directrice de l'agence	Temps plein (CDI)	Depuis 01/2007
Christine Couet	Administratrice	Temps plein (CDI)	Depuis 07/2021
Maud Curtheley	Chargée de mission Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI)	Depuis 02/2014
Géraldine Faivre	Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire	Temps plein (CDI)	Depuis 05/2000
David Finot	Chargé de mission Économie du livre - Édition	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2013
Floriane Guida	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 09/2023
Marion Masson	Chargée de mission Vie littéraire & Développement des publics	Temps plein (CDI)	Depuis 11/2020
Pascale Milly	Chargée de mission Patrimoine écrit	Temps plein (CDI) <b>5,2 mois travaillés/12</b>	Depuis 01/1998
Romane Perret	Assistante Petites Fugues	Temps plein (CDD)	De 09/2023 à 11/2023
Solène Prévost	Chargée de projet Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDD)	Depuis 01/2023
Anne-Gaëlle Quivy	Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données	Temps plein (CDI)	Depuis 03/2019
Johanna Saadouné	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 05/2023
Camille Vacelet	Catalogueuse itinérante	Temps plein (CDD)	Depuis 11/2021 Jusqu'à 01/2023
Alice Zunino	Coordinatrice du secteur Patrimoine écrit & Lecture publique	Temps plein (CDI) <b>1,5 mois travaillés/12</b>	Depuis 09/1994

## › Formations du personnel :

**Léa Bodinier** : Les bases du graphisme – AGECEF, du 8 au 10 mars et du 15 au 16 mars 2023.

**Maud Curtheley** : Contrôle qualité de la presse (numérisation) – BnF, 16 février 2023.

**David Finot** : Lire les éléments comptables d'une maison d'édition – Fill, 12 et 13 janvier 2023.

## › Réunions FILL :

### Commissions sectorielles :

- Patrimoine écrit & Lecture publique : ..... 25 septembre, 11 décembre
- Économie du livre - dont préparation Foire du livre de Bruxelles: ..... 12 janvier, 20 janvier, 21 mars, 30 juin, 19 octobre
- Vie littéraire : ..... 6 juillet, 30 novembre
- Information & Communication ..... 5 janvier, 2 février, 16 mars, 11 mai, 1<sup>er</sup> juin, 11 juillet,  
(petits déjeuners de la « Fill-Info » et commission): ..... 12 septembre, 26 septembre, 7 décembre
- Lecture-Justice : ..... 11 octobre

### Réunions associatives, statutaires et des directeurs de SRL (concernent la directrice uniquement) :

- Réunions des coprésidents : ..... 24 mars, 11 septembre
- CA : ..... 2 juin, 29 novembre
- AG : ..... 5 juillet
- Réunion avec le Service du livre et de la lecture (ministère de la Culture) : 14 juin
- Réunion des directeurs de SRL : ..... 7 juillet, 6 octobre, 15 décembre

## › Participations et interventions diverses :

<b>FORMATION CONTINUE &amp; RÉSEAU</b>	
Premières assises de l'édition indépendante (Fedei)	2 et 3 février
États généraux des manifestations littéraires (Sofia)	16 et 17 mars
Webinaire sur les marchés publics de livres (Fill)	19 octobre

<b>EXPERTISE</b>	
Comité de pilotage de Clameur(s) (Ville de Dijon)	13 janvier
Jury « Si on lisait à voix haute » (DRAEAC – académie de Besançon)	23 février
Comité de pilotage de L'Échappée littéraire	2 mars
Réunions Livres Dans La Boucle (Le Grand Besançon)	5 avril, 24 avril, 5 juillet
Comités de lecture de la Région (dispositifs d'aides à la création et à l'édition)	24 avril, 10 juillet, 25 septembre
Commission Économie du livre de la Région Grand Est	9 mai, 14 septembre, 14 décembre
Commission Librairie indépendante de référence (CNL)	19 juin
Comité d'orientation d'Éducagri éditions	29 juin

<b>COORDINATION</b>	
Comités de pilotage et technique de Jeunes en librairie + réunion nationale	2 mars, 4 mai, 22 septembre

<b>PÉDAGOGIE &amp; VISIBILITÉ</b>	
Intervention dans le cadre de la formation ABF	9 et 16 janvier
Intervention dans le cadre d'un webinaire EMFOR	21 février
Forums EAC (DRAEAC) Belfort, Lons-le-Saunier et Mâcon	2 mars, 30 mars, 7 avril
Mercredi de l'EAC (DRAEAC) sur Les Petites Fugues	3 mai
Accueil d'un groupe d'étudiants dans le cadre de la formation PEAC (DRAEAC – académie de Besançon)	1 <sup>er</sup> décembre
Intervention auprès du BUT Métiers de livre (uB)	14 décembre

PAGES 10 > 40



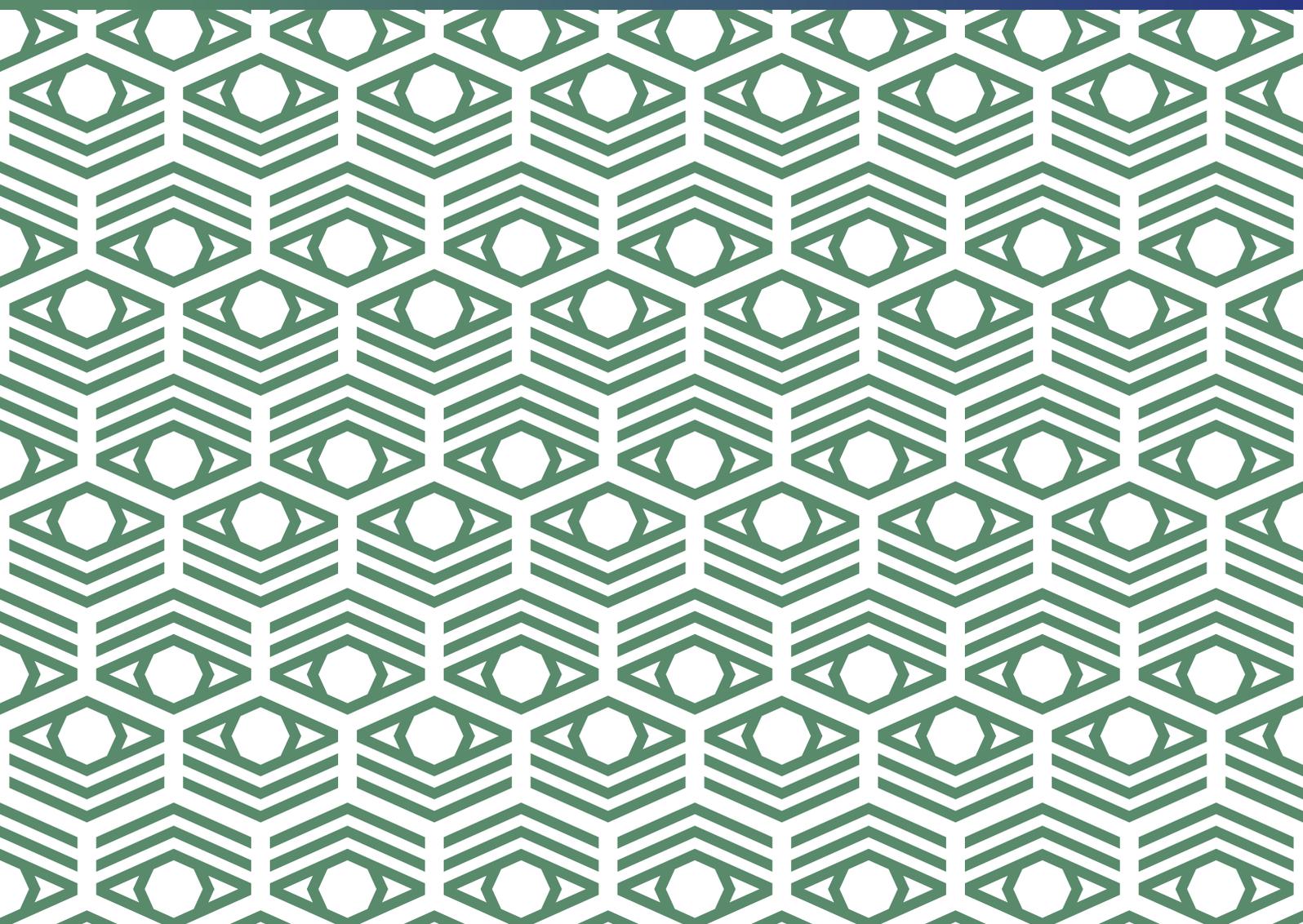
# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

# SOMMAIRE

p.12	 <b>I - INTERFACE &amp; OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS</b>
p.13	<b>1- AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1.1 Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre</li><li>1.2 Relais &amp; Aide à l'ingénierie</li></ul>
p.16	<b>2- COOPÉRATION DOCUMENTAIRE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France</li><li>2.2 Conservation partagée</li></ul>
p.19	 <b>II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE</b>
p.20	<b>1- ACCOMPAGNEMENT &amp; CONSEILS AUX PROFESSIONNELS</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1.1 Économie du livre</li><li>1.2 Bibliothèques &amp; Patrimoine écrit</li><li>1.3 Auteurs, Vie littéraire &amp; Développement de la lecture</li></ul>
p.21	<b>2- FORMATION</b> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Relais d'information sur les formations existantes</li><li>2.2 Formations &amp; Journées d'étude</li><li>2.3 Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit</li></ul>
p.23	<b>3- OPÉRATIONS &amp; OUTILS DE SOUTIEN</b> <ul style="list-style-type: none"><li>3.1 Économie du livre</li><li>3.2 Patrimoine écrit</li><li>3.3 Auteurs &amp; Vie littéraire</li></ul>
p.28	 <b>III - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES &amp; DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS</b>
p.29	<b>1- LES PETITES FUGUES</b>
p.33	<b>2- PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Jeunes en librairie</li><li>2.2 Appels à projets DRAC / DRAEAC</li><li>2.3 Ressources empruntables &amp; Interventions de l'agence</li></ul>
p.36	<b>3- PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>3.1 Lecture-Justice</li><li>3.2 Programme « Territoires du livre »</li></ul>
p.37	<b>4- RÉSIDENCES D'AUTEURS</b>
p.38	 <b>IV - STRATÉGIES DE COMMUNICATION &amp; RESSOURCES</b>
p.39	<b>1- COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE &amp; RESSOURCES PROFESSIONNELLES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>1.1 Communication associative</li><li>1.2 Bases de données &amp; Documentation</li></ul>
p.39	<b>2- COMMUNICATION NUMÉRIQUE</b> <ul style="list-style-type: none"><li>2.1 Site Internet agence : <a href="http://www.livre-bourgognefranche-comte.fr">www.livre-bourgognefranche-comte.fr</a></li><li>2.2 Lettre d'information &amp; Réseaux sociaux</li></ul>

I

# INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS







## DIAGNOSTIC TERRITORIAL SUR LA FILIÈRE DU LIVRE EN BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Sous l'impulsion de la DRAC et du Centre national du livre (CNL), et en lien avec la Région, une réflexion commune avait été engagée en 2022 sur la signature éventuelle d'un Contrat triennal territorial (convention État – Centre national du livre (CNL) / Région) ou de filière, dispositif structurant de soutien à l'interprofession, à compter de 2024.

**Dans cette perspective, un « diagnostic territorial sur la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté » a été mené et restitué aux partenaires publics de l'agence et au CNL en juin 2023.**

Ce diagnostic a été confié au consultant Laurent Delabouglise (L'Art du commun), et mené en étroite collaboration avec l'équipe de l'agence.

**Il a porté sur 4 métiers : la création (les auteurs), l'édition, la librairie et les manifestations littéraires, et a inclus un volet relatif à l'éducation artistique et culturelle.**

*[Diagnostic disponible sur simple demande auprès de l'agence]*

### › État des lieux des manifestations littéraires

**À l'instar du diagnostic, cet état des lieux a été confié à Laurent Delabouglise, qui a travaillé en lien étroit avec l'équipe de l'agence.**

Ce document veut notamment permettre d'apprécier le rayonnement des manifestations littéraires en Bourgogne-Franche-Comté et leur contribution à l'attractivité d'une ville ou d'un territoire, dans un contexte de crise durable et ainsi de grande fragilisation pour nombre d'entre elles.

**Restitué en octobre 2023 aux partenaires publics de l'agence**, le diagnostic partagé de cet état des lieux permet d'identifier des besoins ou nouvelles contraintes, d'accroître l'attention portée aux manifestations littéraires par les institutions, et de déterminer le rôle et la place de l'agence dans cet écosystème régional.

*[État des lieux disponible sur simple demande auprès de l'agence]*

## 1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

### › Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national

Tout au long de l'année, l'agence s'est faite le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence a en outre communiqué sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

### › Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics

- **L'Échappée littéraire** , prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional.

L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.



### Sélection 2022/2023

*Élise sur les chemins*, Bérengère Cournut – Le Tripode

*Les Confins*, Eliott de Gastines – Flammarion

*Soleil amer*, Lilia Hassaine – Gallimard

*La Poule et son cumin*, Zineb Mekouar – JC Lattès

*La Dame blanche*, Quentin Zuttion – Le Lombard

*Waco horror*, Stéphane Soularue, Lisa Lugrin,

Clément Xavier – Glénat

*Les Étoiles s'éteignent à l'aube*, Vincent Turhan – Sarbacane

*Le Poids des héros*, David Sala – Casterman

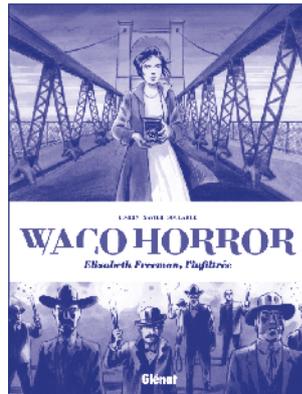
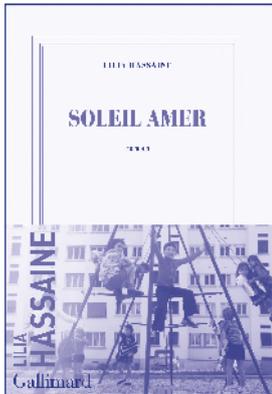
→ **Lauréats 2023 :**

Dans la catégorie romans :

Lilia Hassaine pour *Soleil amer*

Dans la catégorie BD :

Stéphane Soularue, Lisa Lugrin & Clément Xavier pour *Waco horror*



**Sélection 2023/2024**

*Thelma*, Caroline Bouffault – Éditions Fugue

*Tibi la blanche*, Hadrien Bels – L'Iconoclaste

*Clara lit Proust*, Stéphane Carlier – Gallimard

*Le roi-nu-pieds*, François d'Epenoux – Anne Carrière

*Gisèle Halimi, une jeunesse tunisienne*,

Sylvain Dorange & Danièle Masse – Delcourt

*Léo en petits morceaux*, Mayana Itoiz – Dargaud

*Les Trompettes de la Mort*,

Simon Bournel-Bosson – Éditions l'Agrume

*Astra Nova*, Lisa Blumen – Éditions l'Employé du moi

- **Résidence d'auteur croisée** entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

→ **Auteurs bénéficiaires en 2023 :**

- **Magali Chiappone-Lucchesi**, autrice jeunesse, a été accueillie durant le mois d'août à la Maison des artistes d'Edenkoben.
- **Robert Stripling**, accueilli en septembre à la Cité du Mot à La Charité-sur-Loire.

L'auteur **Alexandre Rolla**, lauréat 2022 de cette résidence, est par ailleurs revenu en Rhénanie-Palatinat en mars 2023, mais cette fois à la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, pour y rencontrer de nouveaux lecteurs.

- **Le Marché des éditeurs, dans le cadre de la manifestation**

**Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon : samedi 3 juin.

Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence a coordonné la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

→ **L'événement a réuni 23 maisons d'édition, accompagnées d'une trentaine d'auteurs.**

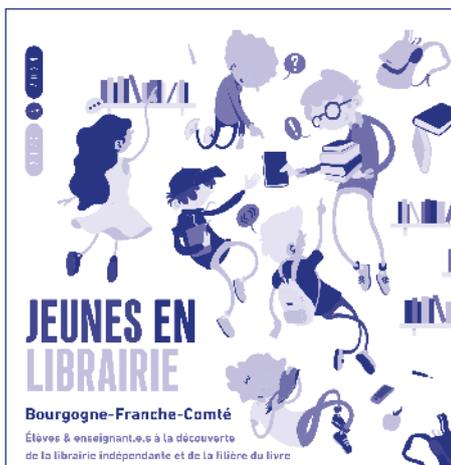


- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 15 au 17 septembre. En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence a préparé et coordonné le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

→ **19 éditeurs exposants, accompagnés de 56 de leurs auteurs. L'agence a par ailleurs participé à la programmation du salon en proposant 4 rencontres** permettant de mieux connaître 4 maisons d'édition et 6 de leurs auteurs.



- **Jeunes en librairie** , dispositif initié et financé par la DRAC depuis 2021, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.



Jeunes en librairie est un programme d'éducation artistique et culturelle en direction des jeunes collégiens, lycéens et apprentis de toutes filières, qui s'appuie sur des projets portés par des membres de la communauté éducative et des professionnels du livre, en particulier des libraires.

**Il comprend de nombreux objectifs pédagogiques et culturels et se caractérise notamment par l'acquisition individuelle de livres par chaque élève lors de la visite d'une librairie. Pour beaucoup de jeunes, il s'agit de leur première visite, ou de leur première visite sans accompagnant familial.**

**En 2023, l'agence a achevé de coordonner Jeunes en librairie 2022-2023 et lancé Jeunes en librairie 2023-2024, 3<sup>e</sup> édition du dispositif dans la région : cf. III-2**

## 2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

### 2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

#### Convention régionale quinquennale de PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (Catalogue collectif de France - CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

#### › Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

Le ministère de la Culture (Service du Livre et de la Lecture), en partenariat avec la Bibliothèque nationale de France (BnF), souhaite achever le signalement des collections patrimoniales françaises (imprimés et manuscrits) dans le CCFr en soutenant les bibliothèques territoriales dans cette démarche jusqu'en 2025. Dès 2020, l'agence s'est inscrite dans cet ambitieux projet et pilote en région la mise en œuvre de ce plan de signalement aux côtés du ministère de la Culture, de la DRAC et de la BnF.

En accord avec la DRAC, l'agence a déterminé 2 priorités de signalement dans le CCFr :

- le signalement des manuscrits et de fonds d'archives de bibliothèque ;
- le signalement des imprimés antérieurs à 1811.

**Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en Bourgogne-Franche-Comté, l'agence a répondu pour la 3<sup>e</sup> année consécutive à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2023 du ministère de la Culture, et de nouveau obtenu une réponse favorable, pour un financement à hauteur de 80 % du coût global des projets.**

Deux nouvelles catalogueuses itinérantes ont été recrutées par l'agence au printemps et à l'automne 2023. Après avoir été formées au catalogage en XML-EAD et au logiciel TapIR par la coordinatrice du programme national de signalement des manuscrits de la BnF, elles ont débuté leur mission au sein des bibliothèques des collectivités engagées dans le projet de signalement :

- la médiathèque d'**Arbois** (39) ;
- la bibliothèque municipale Jacques-Lacarrière d'**Auxerre** (89) ;
- la médiathèque municipale de **Champagnole** (39) ;
- la médiathèque-ludothèque de **Tournus** (71).

Ces 4 bibliothèques ont ainsi bénéficié de :

- **l'expertise** et des outils de la Bibliothèque nationale de France (BnF) ;
- **l'intervention in situ** d'un.e catalogueur.euse itinérant.e ;
- **l'accompagnement** scientifique et administratif de l'agence ;
- **le soutien** financier de l'État.

Les fonds patrimoniaux sélectionnés dans le cadre de cet appel à projets sont signalés et valorisés au niveau national via le CCFr et, s'il y a lieu, dans les catalogues locaux existants.

#### › Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse locale ancienne,
- les publications des sociétés savantes.

La Bibliothèque nationale de France (BnF) a lancé un ambitieux projet de numérisation et de valorisation de la presse locale ancienne à travers un **plan de numérisation nationale**, engagé depuis 2019 dans le cadre des marchés de presse de la BnF.

L'objectif est de constituer une **collection numérique nationale de référence de la presse** française et d'offrir à un large public et lectorat l'accès à la collection dématérialisée des titres de presse les plus emblématiques des régions de France.

**En 2023, en concertation avec la BnF, de nouveaux titres de presse locale ancienne ont été proposés pour intégrer les chaînes de numérisation du futur marché.**

Si l'un de ces titres est sélectionné, l'agence sera alors en charge de la coordination et de la préparation du marché en lien avec le ou les établissements documentaires retenus pour le projet.

## 2.2 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 **plans de conservation partagée (PCP)** : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

#### Enjeux et objectifs de ces plans :

- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

#### › Les collections pour la jeunesse

En 2023, l'agence a mené un travail de réflexion sur l'ouverture à la Franche-Comté du plan de conservation partagée des livres pour la jeunesse, très actif en Bourgogne.

Le comité de pilotage dédié au plan a pu se réunir pour la première fois depuis trois ans : à cette occasion, **4 établissements de Franche-Comté ont intégré le plan et 45 nouvelles entrées de conservation ont été inscrites** (éditeurs, collections, auteurs/illustrateurs, genres et thèmes).

**L'agence organise la coordination du transfert des dons entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté**, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

→ **En 2023, le plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté totalise plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 39 établissements participants.**

## › Les périodiques

En 2023, l'agence a entamé un travail de réflexion pour harmoniser les plans de conservation partagée des deux anciennes régions. Grâce aux données transmises par les 2 centres régionaux du Sudoc PS, **un état des lieux a permis d'identifier 1 300 titres de périodiques conservés par 47 établissements documentaires.**

L'agence a par ailleurs commencé à dédoublonner les titres conservés sur les deux régions grâce à la coopération de tous les établissements participants.

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ayant toutefois annoncé en cours d'année un projet de refonte du Sudoc-PS, l'harmonisation des deux plans est restée en suspens. L'Agence Livre & Lecture attend donc que ce nouveau modèle se précise avant d'envisager de réunir un comité de pilotage.

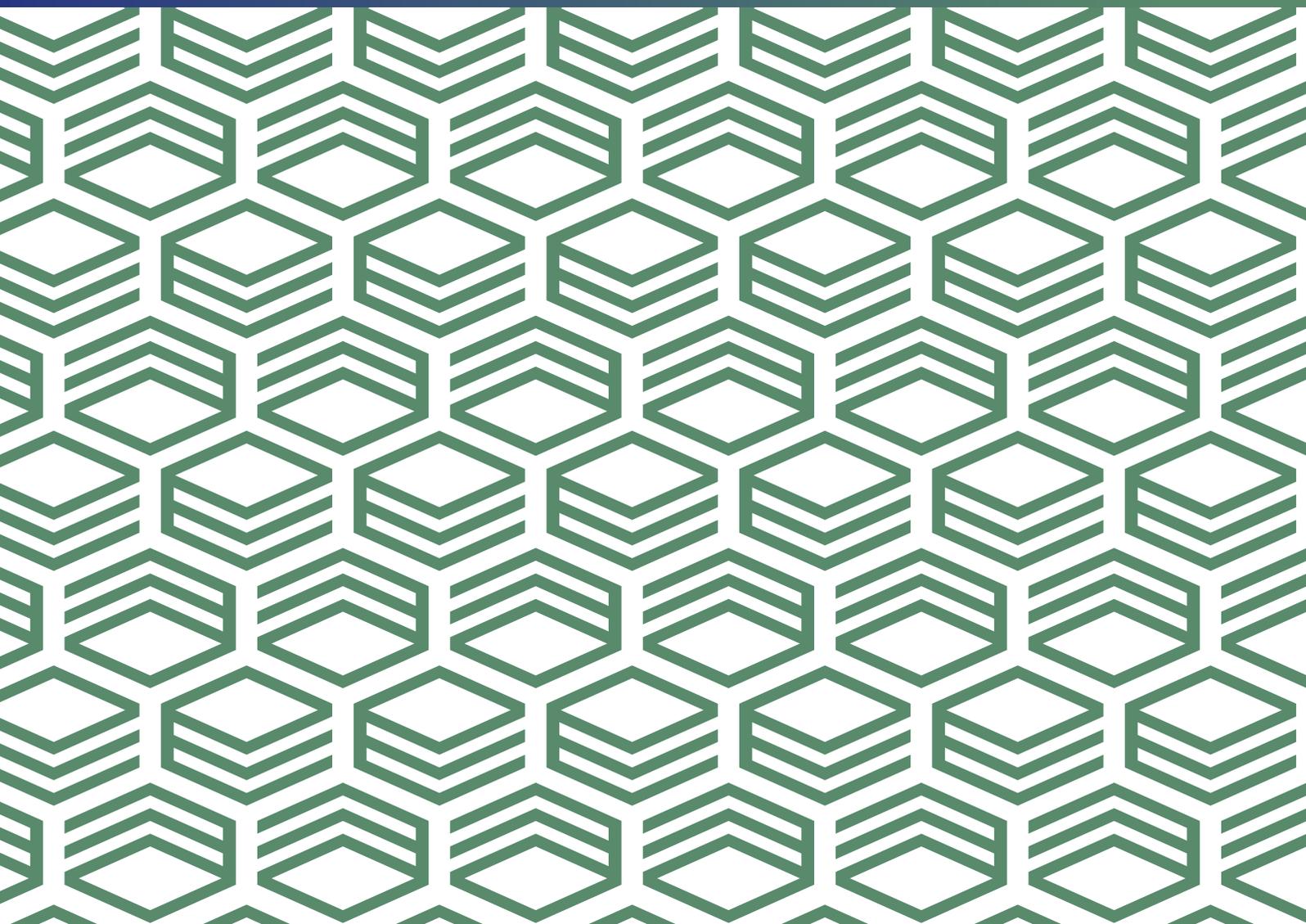
Ce dernier devra déterminer :

- la nouvelle politique documentaire pour le PCPP de Bourgogne-Franche-Comté,
- les modalités de participation,
- le cadre conventionnel.

L'agence a assuré le transfert des dons entre bibliothèques de Bourgogne en 2023.

II

# DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE



## 1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

En 2023, l'agence a répondu à 145 demandes d'accompagnement de tous ordres.

### 1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

→ **29 sollicitations émanant de maisons d'édition et structures éditoriales**

→ **32 sollicitations émanant de librairies et porteurs de projet.**

→ **Actualités 2023 des maisons d'édition**

- **3 créations** : Les Sportives (sport au féminin), à Besançon (25) ; Hurlevent (romans), à Brochon (21) ; Poisson d'or (romans, récits) à Breugnon (58).
- **1 installation** : Virgile (beaux-arts et littérature), à Fontaine-Les-Dijon (21).

→ **Actualités 2023 des librairies**

- **4 créations** : Les Cyclamens à Luxeuil-les-Bains (70) ; Lédobulle à Lons-Le-Saunier (39) ; Les Carnets de Philéas au Creusot (71) ; La Page d'après à Nuits-Saint-Georges (21).
  - **3 reprises** : Les 3 Souhais à Morteau (25) ; Évadez-vous à Cosne-sur-Loire (58) ; À fleur de Mots à Montbard (21).
- En outre, **4 librairies sont en cours de création, et 9 sont en vente.**



Les Cyclamens (58)



Lédobulle (39)

› **Accompagnement spécifique renforcé :**

Diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

**En 2023 :**

→ **4 librairies en phase de transmission ont bénéficié de diagnostics** de leurs situations économiques, dont un réalisé par L'École de la librairie et trois par L'Esperluète (Michel Ollendorff).

→ **1 maison d'édition en phase de transmission a bénéficié d'une évaluation financière et d'un accompagnement,** réalisés par le cabinet Axiales.

## 1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel ; mise en réseau, etc. :

- pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ;
- dans le cadre d'actions d'animation.

→ **16 bibliothèques accompagnées** sur des questions liées à :

- la mise à jour des notices de fonds et de répertoire dans le CCFr,
- l'estimation financière des collections patrimoniales,
- le signalement des fonds anciens,
- les plans de conservation partagée,
- la conservation préventive.

## 1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploie sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fill, en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, Sofia, etc.).

→ **33 sollicitations émanant d'organismes de manifestations, enseignants, collectivités ou autres porteurs de projets.**

→ **30 sollicitations d'auteur.rices.**

## 2 – FORMATION

### 2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

### 2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE



**En 2023, 13 formations, journées d'étude ou d'information ont été programmées, au bénéfice de 277 professionnels.**

À ces formations, il convient d'ajouter celles qui furent organisées dans le cadre des Petites Fugues (cf. ci-après) : au nombre de 7, elles ont rassemblé 164 participants.

→ **Soit, en tout pour 2023 : 20 formations, journées d'étude ou d'information au bénéfice de 441 professionnels.**

#### › Édition

→ **Présentation des aides du CNL en faveur de l'édition**, 20 février.

Webinaire animé par le CNL.

**Nombre de participants : 22**

→ **« Optimiser ses relations avec son diffuseur »**, 26 et 27 juin à Besançon.

Formation animée par Mathias Échenay pour Axiales.

**Nombre de participants : 6**

→ **« Maîtriser les redditions de comptes et le droit d'auteur »**, 6 novembre à Dijon.

Formation animée par Phi-Anh-Nguyen pour Axiales.

**Nombre de participants : 5**

## › Librairie

→ « **Organiser et mettre en place un plan d'animations** », 30 janvier en visioconférence.

Formation animée par L'École de la librairie.

**Nombre de participants : 10**

→ « **Développer son rayon manga** », 13 mars à Dijon.

Formation animée par L'École de la librairie.

**Nombre de participants : 6**

## › Lecture publique

→ « **Formations 2023 : lancement de saison !** »,

12 janvier en visioconférence.

Présentation du catalogue de formations de Bibliest par Tiphaine Ragot.

**Nombre de participants : 14**

→ « **Adolescents en bibliothèque : enjeux, stratégie, inclusion, innovation** », 16 mars à Besançon. Formation organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté.

**Nombre de participants : 60**

## › Patrimoine écrit

→ **Journée d'étude : « Le signalement en bibliothèque ?**

**Tout un programme !** », 26 janvier, au format hybride (à Dijon et diffusion en direct sur la chaîne Youtube de l'agence), dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

**Nombre de participants : 36**



→ « **Invitation aux voyages : rechercher et identifier des documents patrimoniaux en vue d'une participation à la manifestation régionale Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté** », 23 février, format hybride.

Formation dispensée par Ange Aniesa, conservateur, coordonnateur de la numérisation et de la médiation numérique au département des Cartes et plans de la Bibliothèque nationale de France (BnF).

**Nombre de participants : 21**

→ « **Catalogage de livres anciens [session 2]** »,

6 avril à Besançon.

Formation dispensée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante.

**Nombre de participants : 12**

→ **Journée d'étude : « Patrimoine écrit et médiation : roulez jeunesse !** », 12 octobre, au format hybride (à Besançon et diffusion en direct sur la chaîne Youtube de l'agence), dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté.

**Nombre de participants : 58**



## › Interprofession (développement des publics)

→ « **Préparer et animer une rencontre littéraire** »,

15 et 16 février à Nevers.

Formation organisée en partenariat avec la médiathèque de Nevers, animée par Maya Michalon.

**Nombre de participants : 11**

→ « **Les livres dans toutes les postures** »,

25 mars à Chalon-sur-Saône.

Formation animée par Virginie Kremp, dans le cadre du Salon du Livre Jeunesse de Chalon.

**Nombre de participants : 16**

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

## 2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En lien avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF.

Ce comité est un lieu d'échanges et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Outil essentiel issu des travaux menés par le comité de pilotage : **le catalogue régional de formations commun, hébergé sur le site web de l'agence, qui en assure la gestion.**

Ce catalogue répond aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région et facilite l'accès à l'offre de formations.

En 2023, l'agence a intégré plus de 150 formations dans le catalogue commun. **Cette rubrique est la 3<sup>e</sup> la plus consultée du site web de l'agence, enregistrant 2 500 visites** entre janvier et décembre 2023.



→ Parmi les **objectifs poursuivis par le comité de pilotage** durant ce triennal :

- l'harmonisation des formations de base des bibliothèques départementales,
- l'élaboration d'une base de données de formateurs,
- **[Nouveauté 2023] l'organisation d'un rendez-vous de présentation en ligne des catalogues de formation par les partenaires volontaires (cf. supra).**

Par ailleurs, une réflexion s'est engagée autour du **Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales** publié par le ministère de la Culture lors des deuxièmes rencontres nationales des métiers et de la formation en bibliothèque territoriale auxquelles l'agence a assisté en novembre 2022.

Ce référentiel s'inscrit dans le prolongement de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et offre une vision d'ensemble des compétences nécessaires en bibliothèque territoriale. Les membres du comité de pilotage souhaitent s'emparer de cet outil et le décliner en fonction des besoins recensés sur le territoire.

Des contributions à l'évolution du référentiel ont par ailleurs été apportées via un formulaire mis en ligne par le ministère de la Culture.

## 3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

### 3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

#### 3.1.1 Édition

##### → Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs et se déplace avec eux pour tout ou partie de leur durée.

En 2023, l'agence a reconduit son accompagnement sur les salons suivants :

→ **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, du 14 au 16 avril. 6 éditeurs présents, dont 1 pour la première fois.



→ **Forum du livre** à Saint-Louis, du 12 au 14 mai. 8 éditeurs présents, dont 2 pour la première fois.

→ **Marché de la Poésie** à Paris, du 7 au 11 juin. 11 éditeurs présents, dont 2 pour la première fois.



→ **Salon L'Autre livre** à Paris, du 10 au 12 novembre. 9 éditeurs présents, dont 1 pour la première fois.

→ **Festival du livre de Colmar**, les 26 et 27 novembre. 13 éditeurs présents, dont 3 pour la première fois.

→ **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ)**, du 29 novembre au 4 décembre, dont 1 pour la première fois. 6 éditeurs présents.



→ **[Focus] Foire du livre de Bruxelles**, du 30 mars au 2 avril.

De façon exceptionnelle, l'agence a accompagné 9 éditeurs à la Foire du livre de Bruxelles, **cette dernière mettant à l'honneur les régions et territoires de France pour son édition 2023.**

La présence de la Bourgogne-Franche-Comté fut rendue possible grâce à une subvention exceptionnelle de la DRAC, ainsi qu'à la coordination assurée entre la Fill et la Foire du livre de Bruxelles.



Plusieurs auteurs étaient invités à participer à des rencontres, et un espace dédié durant les 4 jours a permis aux auteurs et éditeurs de rencontrer le public. Les éditeurs ont ainsi eu l'occasion de tisser ou renforcer les liens avec les auteurs et éditeurs des autres régions et de participer à plusieurs rendez-vous professionnels. Plusieurs ont également saisi cette opportunité pour des opérations de diffusion au sein de librairies de Bruxelles et de Namur. Une editrice a par ailleurs signé un contrat de diffusion exclusif sur la Belgique, un autre est invité à deux salons en 2024.

### › Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté

Lancé en 2020 et publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

### → [Catalogue 2022-2023](#) ↗

Ce quatrième numéro, présentant **une sélection de 142 titres proposés par 40 maisons d'édition**, a été tiré à 2 000 exemplaires et diffusé en avril 2023 **auprès de 1 500 partenaires** (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il fut également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.



### → **Catalogue 2023-2024**

Préparation en 2023 pour une diffusion au printemps 2024.

### › **Soutien à la surdiffusion**

- **« L'Espresso des éditeurs »** ↗ : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région, venant tour à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

**Lancée en juin 2022, cette proposition s'est poursuivie en 2023.**

## 8 rendez-vous ont été proposés en 2023 :

- **16 janvier** : avec **Tautem, Sekoya et PVH éditions**  
19 participants
- **27 février** : avec **La Clé à Molette et L'Atelier des Noyers**  
24 participants
- **3 avril** : avec **Migrilude, Cêtre et Æncrages & Co**  
13 participants
- **15 mai** : avec **La Belle Étoile, Melrakki et Chocolat!Jeunesse**  
9 participants
- **19 juin** : avec **Laure et Amon et Grinalbert**  
12 participants
- **11 septembre** : avec **Méta-Jura, Le Petit Rameur et Coxigruie**  
13 participants
- **23 octobre** : avec **Perspective, Z'4 éditions et Blancs Volants**  
11 participants
- **11 décembre** : avec **Les éditions du Lion et Angle Mort**  
12 participants



### › Rencontre entre éditeurs et apprentis libraires

**En 2023, l'agence a expérimenté un nouveau format de rencontre, en partenariat avec l'université de Haute-Alsace (UHA) qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie.**

Ainsi, le 7 mars, 3 éditeurs de la région se sont rendus à Mulhouse pour y rencontrer les 22 étudiants de la licence professionnelle de la librairie, présenter leurs catalogues et échanger avec les futurs libraires. En sus, les visites de 2 librairies mulhousiennes (librairies Kléber et 47 degrés Nord) ont été programmées l'après-midi, en présence des gérants et des étudiants stagiaires.



### › Premières assises de l'édition indépendante

**Les 2 et 3 février 2023, à Aix-en-Provence** (à la Cité du livre) et en collaboration avec l'Agence régionale du livre Provence-Alpes-Côte d'Azur et la Fill, **la FEDEI (Fédération des éditions indépendantes)** a organisé les premières assises nationales de l'édition indépendante. Rendez-vous important pour les professionnels de l'édition et l'ensemble de l'interprofession du livre, pensées comme un temps de partage et d'échange, alternant assemblée plénière et ateliers, ces premières assises ont été l'occasion de présenter une étude sur la situation économique de l'édition indépendante. **Dans ce cadre, l'agence a soutenu la présence de 5 professionnels de la région**, prenant en charge une partie des frais de déplacement.

## › [Mon libraire, mon univers](#)

soutien au programme d'animation en librairie

**Objectifs** : ce dispositif partenarial vise à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme : rencontres d'auteurs, rencontres autour d'une thématique, d'un catalogue d'éditeur, lectures musicales, théâtrales, ateliers (d'écriture, d'illustration), conférences, débats, etc.



→ **En 2023, 15 librairies** ont signé des partenariats avec l'agence pour bénéficier d'un soutien dans le cadre d'un programme d'animation.

**45 événements** ont pu se tenir en librairie dans le cadre de Mon libraire, mon univers.

À titre d'exemples, l'agence a ainsi pu accompagner les événements suivants :

- **Le Domaine des Murmures à Champagnole** : dans le cadre de la Nuit de la lecture, rencontre avec Jérémy Fel, auteur de thrillers, et Baptiste Beaulieu.
- **Réservoir Books à Besançon** : « En mars, c'est polar ! » : soirée spéciale et rencontre avec Jake Adelstein, auteur du roman *Tokyo vice*.
- **Chapitre 3 à Vesoul** : dans le cadre du Printemps des poètes, rencontre et lecture de l'auteur et éditeur Benoit Reiss à la librairie, suivie d'un resto littéraire autour du catalogue des éditions Cheyne.
- **Le Jardin Secret à Cluny** : dans le cadre du festival Contes Givrés, rencontre avec le conteur et le musicien du spectacle « Des métamorphoses ».

## 3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

› Manifestation [Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté](#) , du **1<sup>er</sup> septembre au 5 novembre 2023**, sur le thème du « voyage »

[Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence]

**PATRI-  
MOINES  
ÉCRITS**  
EN BOURGOGNE-  
FRANCHE-COMTÉ

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.



#### → Les axes forts en 2023 :

- **7 propositions de parcours thématiques**, passerelles entre les lieux et les territoires ;
- **Des programmations croisées** (à Dijon, Montbéliard, Belfort) ;
- Une **attention renouvelée à la jeunesse** : mise en lumière des ateliers et des expositions dédiés aux enfants au fil du programme
- Une **journée d'étude consacrée à la médiation du patrimoine écrit auprès du jeune public (cf. II-2-2.2).**

#### → L'édition 2023 en chiffres :

- **55 établissements participants.**
- **Dans 32 communes** des 8 départements de la Bourgogne-Franche-Comté.
- **45 expositions.**
- **128 animations**, dont 16 présentations de documents patrimoniaux, 19 visites de fonds patrimoniaux, 29 visites guidées d'expositions, 17 conférences/rencontres et **47 animations dédiées à la jeunesse et aux familles.**
- **22 611 visiteurs recensés par 25 établissements participants sur 55.**

L'agence a mis en œuvre une large campagne de communication autour de l'événement et valorisé ainsi les établissements partenaires.

#### → Supports imprimés et diffusion

- un programme imprimé à 10 700 exemplaires,
- 1 380 affiches,
- 4 séries de 1 600 exemplaires de cartes postales,
- 310 badges.

Conçus par le collectif MBC, ces supports ont été diffusés auprès des établissements participants, ainsi qu'à un large réseau incluant notamment les sites culturels et offices de tourisme, les établissements scolaires, les acteurs du livre à l'échelle locale et nationale (librairies, bibliothèques, structures régionales du livre), la presse. L'agence a néanmoins poursuivi sa réduction des volumes de diffusion des supports papier, dans une perspective éco-responsable.



#### → Partenariats et insertions presse

- Diffusion de 60 spots radio sur les antennes locales de France Bleu (FB Bourgogne, FB Besançon, FB Auxerre, FB Belfort-Montbéliard) la semaine du 4 au 8 septembre,
  - partenariat avec le magazine culturel *Diversions*, permettant à la manifestation de bénéficier d'une manchette de une dans l'édition de septembre, d'articles, et de deux reportages vidéo consacrés à des expositions,
  - annonces sur le site Internet Kidiklik, dédié aux sorties pour les enfants, et dans les suppléments « Culture » du *Bien Public* et de *L'Est Républicain*,
  - un communiqué et un dossier de presse envoyés à une centaine de destinataires (presse, radio, télévision).
- La manifestation a fait l'objet d'articles dans *Le Journal du Centre*, *Le Progrès*, *La Voix du Jura*, *L'Est Républicain*, sur le site *MaCommune.info*, et d'une interview sur radio Morvan.



### 3.3 AUTEURS & VIE LITTÉRAIRE

#### › [Annuaire en ligne des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté](#) ↗

En 2023, l'agence a diffusé aux auteurs recensés un questionnaire en vue de la mise à jour puis en ligne de l'annuaire des auteur.rices en région.

À la fois vitrine, outil pratique et prescripteur de choix pour les diffuseurs (bibliothèques, établissements scolaires, médiateur.rices, etc.), l'annuaire veut permettre de recenser l'activité des auteurs; leur donner une visibilité supplémentaire; faciliter les échanges et la prise de contact avec ou par les porteurs de projets.

**Développement et mise en ligne prévus début 2024.**

#### › **Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire**

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pourra proposer son partenariat selon des modalités définies au cas par cas.



**En 2023, l'agence s'est associée au FRAC Franche-Comté à l'occasion des 10 ans** de ce dernier, fêtés le 28 octobre. 6 auteurs « compagnons » du FRAC ont été conjointement invités dans ce cadre, pour des lectures et performance.

#### → **Communication numérique**

Outre les outils mis à disposition sur la page Internet dédiée à la manifestation (agenda en ligne, « boîte à outils »), l'agence a renouvelé son invitation aux partenaires volontaires à réaliser de courtes vidéos. 6 établissements patrimoniaux ont conçu des capsules cette année.

- **800 visites de la page dédiée** sur le site de l'agence, entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 5 novembre.
- Les **6 capsules vidéo** ont quant à elles comptabilisé près de **1 200 vues**.

#### › **Prêt de matériel**

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- Deux modèles de **lutrins** en altuglas transparent.

# III

## DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS



# 1 - LES PETITES FUGUES – FESTIVAL LITTÉRAIRE ITINÉRANT EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

[Bilan général disponible sur simple demande auprès de l'agence.]



**Lauréates 2022 du Grand prix de l'Action littéraire de la Sofia, Les Petites Fugues ont accueilli à leur tour en 2023, comme le veut la tradition, la remise des prix 2023.**

La cérémonie de remise, assortie d'une rencontre avec Léonor de Recondo, marraine du prix 2023, s'est déroulée le 8 juin à Besançon, en présence de l'équipe de la Sofia ainsi que des lauréats, à l'occasion des journées de présentation des auteur.rices invité.es pour l'édition 2023 du festival.



**La 22<sup>e</sup> édition du festival s'est déroulée du 13 au 25 novembre 2023.**

Durant quinze jours, 21 auteurs ont sillonné les routes du festival, les villes et les villages de Bourgogne-Franche-Comté, pour 132 rencontres avec des publics variés et de multiples échanges, lectures et moments conviviaux avec les lecteurs autour de leurs œuvres. Ils ont été ainsi accueillis, tant dans des lieux coutumiers du livre que des établissements scolaires, collèges et lycées, mais aussi dans des musées, une ferme ou d'anciennes forges. Cette année encore, le goût de la découverte, le plaisir des échanges, l'écoute et la convivialité ont émaillé les rencontres et créé, partout, du désir pour la lecture.



→ **Les Petites Fugues en un coup d'œil**

- 21 auteur.rices invité.es, dont deux auteurs de la région.
- 12 artistes associé.es : metteurs en scène, comédiens et musiciens.
- 7 petites formes et entretiens croisés et 1 journée spéciale dédiée à la littérature.
- 132 rencontres dont 73 rencontres publiques et 59 rencontres scolaires.
- 1 avant-première en partenariat avec La Cité du mot à La Charité-sur-Loire (58) et 1 rencontre en Allemagne.
- 3 482 personnes bénéficiaires dont 1 688 élèves.
- 187 partenaires accueillants / lieux d'accueil.
- 26 bénévoles engagé.es.
- 6 600 programmes papier, 1 370 affiches.



## › La programmation

**21 auteurs.rices invité.es, dont 2 auteurs.rices** ayant un lien avec la région :

Gisèle Bienne, Hugo Boris, **Sandrine Collette**, Didier Da Silva, Jean-Laurent Del Socorro, Aurélien Delsaux, Taï-Marc Le Thanh, Anouk Lejczyk, **François Migeot**, Corinne Morel Darleux, Touhfat Mouhtare, Antoine Mouton, Gaëlle Nohant, Véronique Ovaldé, Pauline Peyrade, Mabrouck Rachedi, Lucie Rico, Benoît Séverac, Maud Simonnot, Flore Vesco, Thomas Vinau

→ Au sein des **132 rencontres, 7 petites formes et entretiens croisés** ont été proposés, dialogues entre littérature et autres arts, conversations entre 2 auteurs, collégiens et lycéens portant un texte sur scène, entretien entre un auteur et son éditeur : autant de nouveautés faisant résonner les œuvres des auteurs et rythmant la programmation.

Quatre metteurs en scène ont ainsi orchestré plusieurs de ces petites formes aux côtés d'un musicien et de plusieurs comédiens.

Parmi les lieux accueillant une petite forme (pour certains « primo-partenaires ») : le **Fonds régional d'art contemporain de Besançon, la Maison de la poésie transjurassienne à Saint-Claude, l'Espace culturel des Forges de Pesmes, L'Atelier de l'Exil à Lons-le-Saunier ou encore Les Bains Douches à Montbéliard.**



→ Un réseau de **187 partenaires s'est impliqué** dans l'accueil d'une rencontre avec un auteur : bibliothèques, établissements scolaires (collèges, lycées), librairies, mais aussi établissements pénitentiaires et hôpitaux, associations et autres structures culturelles.

Parmi eux :

- **64 établissements scolaires** (36 collèges, 27 lycées et 1 école) mobilisant 1 688 élèves,

- **73 partenaires accueillant une rencontre publique**, dont :

- **8 avec un public spécifique** : à Besançon, la bibliothèque de l'hôpital et l'association d'alternative à la psychiatrie, Les Invités au Festin ; le centre hospitalier psychiatrique de Novillars ; le centre de détention de Joux-la-Ville, les maisons d'arrêt de Besançon, de Vesoul et de Belfort, l'Ehpad de Lormes,

- **22 nouveaux** : Fonds régional d'art contemporain de Besançon, Les Bains Douches à Montbéliard, CLAJ La Batailleuse à Rochejean, à Besançon, médiathèque des Tilleuls et médiathèque Pierre-Bayle, médiathèque de Montbéliard, médiathèque de Métabief, médiathèque de Rigney, médiathèque de Saint-Loup-sur-Semouse, bibliothèque Louis-Garret à Vesoul, Forges de Pesmes, librairie Les Cyclamens à Luxeuil-les-Bains, maison d'arrêt de Vesoul, médiathèque d'Arbois & Association Atout Livre à Arbois, médiathèque Pôle d'Arinthod, maison de la poésie transjurassienne à Saint-Claude, librairie Le Hamac à Arbois, librairie des Arcades à Lons-le-Saunier, Ehpad de Lormes, La Cité du mot à la Charité-sur-Loire, maison d'arrêt de Belfort.

- **38 librairies partenaires** ont assuré la vente des livres hors-les-murs et/ou accueilli un ou des auteurs dans le cadre d'une petite forme ou d'une rencontre.

→ **Les Petites Fugues prolongées à Mayence**

Initié en 2021 dans le cadre du jumelage entre la Bourgogne-Franche-Comté et le land de Rhénanie-Palatinat, un partenariat s'est tissé entre l'agence et la Maison de Bourgogne-Franche-Comté à Mayence, offrant à un auteur de la région de se rendre à Mayence, en amont ou en aval du festival, pour une ou deux rencontres.

**François Migeot** s'est ainsi rendu à Mayence en janvier 2024 dans le cadre de ce partenariat et dans le prolongement de l'édition 2023 des Petites Fugues.



**Nota :**

L'autrice **Touhfat Mouhtare** a été contrainte d'annuler sa venue pendant le festival.

Deux rencontres initialement prévues à son programme ont néanmoins pu être reportées, durant 2 jours en janvier 2024 : 1 rencontre publique à la médiathèque Le Temps de Lire à Fontaine-lès-Luxeuil (70) et 1 rencontre scolaire au lycée Armand-Peugeot à Valentigney (25).

**» Préparation et formation**

Chaque année, une palette de ressources, d'outils et de formations sont proposés aux partenaires accueillants, à chaque fois renouvelés.

→ Pour la 4<sup>e</sup> année consécutive, **des dossiers pédagogiques et culturels sur l'œuvre de chacun.e des auteurs.rices** ont été rédigés et mis à disposition des partenaires courant septembre.

Réalisés par une équipe de **9 rédactrices**, toutes enseignantes de lettres ou documentaliste, ces dossiers sont constitués en partenariat avec l'Éducation nationale (Délégation régionale académique à l'éducation artistique et culturelle). Leur caractère pérenne et partageable constitue pour l'ensemble des partenaires une aide solide dans la préparation des rencontres et une précieuse ressource. Rassemblés, consultables et téléchargeables sur le site de l'agence, ils sont aujourd'hui près de 100 !

→ Des éléments biobibliographiques sur chaque auteur.rice disponibles en ligne dès l'été sur le site du festival.

→ Des échanges quotidiens avec les partenaires accueillant une rencontre.

→ **8 et 9 juin à Besançon (25) : Présentation des auteurs invités**, animée par Caroline Denys, Audrey Gauchet, Cathy Jurado, Béatrice Lécroart, Adeline Moritz, Marion Perrier et Magali Renevier, professeures de lettres.

**Nombre de participants : 91**

→ **20 juin à Château-Chinon (58) : Présentation des auteurs invités & Rappel sur la préparation d'une rencontre avec un auteur**, animée par Tifène Cartereau et Delphine Vadrot, respectivement professeure de lettres et documentaliste, et Marion Clamens et Marion Masson, Agence Livre & Lecture.

**Nombre de participants : 14**

→ **14 septembre à Château-Chinon (58) : « Pour des lectures émancipatrices ou l'aventure politique du livre jeunesse »**, une journée dédiée à la littérature jeunesse, formation animée par Christian Bruel, éditeur, auteur et formateur.

**Nombre de participants : 33**

→ **2 et 3 octobre à Besançon (25) : « Animer un atelier d'écriture »**, formation animée par Bernard Friot, auteur, traducteur et formateur.

*Nota :* Suite aux mesures prises par l'Éducation nationale demandant aux professeurs de ne pas s'absenter pour des formations durant les premières semaines de cours de la rentrée 2023, aucun ordre de mission n'a pu être envoyé.

**Nombre de participants : 12 (contre 20 inscrits initialement)**

→ **12 octobre à Besançon (25) : « Préparer et animer une rencontre avec un auteur »**, formation animée par Géraldine Faivre, Agence Livre & Lecture.

**Nombre de participants : 14**



→ **7 journées de formations**, dont 2 en partenariat avec l'Éducation nationale (inscription au Plan académique de formation - PAF), **ayant rassemblé 164 participants.**



### › Les bénévoles

**Une équipe de 26 bénévoles fidèles,** accompagnateurs aguerris pour acheminer les auteurs à bon port, à la rencontre des lecteurs. Le 21 septembre, ils étaient 22 présents lors de la traditionnelle réunion d'information.

### › La communication

Une vaste campagne de communication a été mise en place pour valoriser cette 22<sup>e</sup> édition.

#### → Un ensemble de supports conçu par le collectif MBC

- **6 600 programmes et 1 370 affiches** diffusés auprès des partenaires accueillants, ainsi que d'un réseau d'acteurs locaux et nationaux (manifestations et lieux culturels, offices de tourisme, librairies, maisons d'édition, auteurs, acteurs institutionnels, structures régionales du livre, presse, etc.),
- **Un leporello**, initié en 2022 et dédié à la programmation des rencontres dans le Morvan, diffusé à 600 exemplaires,
- **Une campagne d'affichage** dans les transports urbains et périurbains du Grand Besançon, **sur le réseau Decaux** des villes de Besançon, Lons-le-Saunier, Belfort, Vesoul, Dole, **ainsi que l'accrochage d'un calicot** sur le pont de Bregille à Besançon durant toute la durée du festival, et **un roll-up** conçu pour annoncer la déambulation de clôture, mis en place au FRAC.



#### → La publicité

- Achat d'insertions dans **Livres Hebdo, Poly, LIRE Magazine Littéraire**.
- Partenariats médias avec le magazine culturel **Diversions** et **France Bleu Besançon**.
- Une campagne de spots radio sur France Bleu Besançon du 6 au 17 novembre.

#### → La presse

- **Un communiqué et un dossier de presse** envoyés à une centaine de destinataires des médias locaux et nationaux (presse écrite, radio, TV).
- **De nombreux articles et relais dans les médias** : articles parus dans *LIRE Magazine Littéraire, Livres Hebdo, Actualité, Diversions, Besançon Votre Ville, Ma Commune. info, L'Est Républicain, le Journal du Centre, Le Progrès, Le Journal de Saône-et-Loire, la Presse de Gray, Le Bien Public*, des interviews et des temps d'antenne sur France Bleu Besançon et Radio Morvan, deux vidéos autour des rencontres réalisées par le magazine *Diversions*.

#### → La communication numérique

- **Le site Internet** : [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr) ↗

Le site du festival s'enrichit à chaque édition, proposant des ressources en téléchargement : dossiers biobibliographiques, dossiers pédagogiques et culturels sur chacun des auteurs invités, outils de communication, ressources vidéo.

Le site Internet a totalisé 331 242 pages vues entre janvier et décembre 2023, contre 261 500 entre janvier et décembre 2022.

#### - Les lettres d'information

Des lettres d'information spéciales, ainsi que des focus dans les lettres d'information générales de l'agence, ont également valorisé cette édition 2023.

#### - Une stratégie d'animation des réseaux sociaux

##### > Facebook

**33 800 personnes touchées** (contre 35 225 en 2022) par les **46 publications (55 en 2022)** en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, retours sur les rencontres) sur la page Facebook de l'agence ([www.facebook.com/LivreLectureBFC](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC) ↗) entre septembre et décembre 2023.

##### > X (ex Twitter)

**17 060 personnes touchées** (contre 24 652 en 2022) par les **43 publications** (50 en 2022) en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, photos des formations, retours sur les rencontres) sur le compte X de l'agence ([twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC) ↗) entre septembre et décembre 2023.



### > Instagram [nouveau 2023]

**22 300 personnes touchées** par les **40 publications** et **29 stories** en lien avec le festival (présentation des auteurs invités, retours sur les rencontres) sur le compte Instagram de l'agence ([www.instagram.com/livrelecture\\_bfc](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc)) entre octobre et décembre 2023.

## 2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

### 2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, [Jeunes en librairie](#) est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.



#### Objectifs :

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.

Jeunes en librairie, c'est tout à la fois :

- > **un dispositif d'éducation artistique et culturelle**, qui invite élèves et enseignant.e.s à découvrir l'écosystème du livre et la librairie indépendante ;
- > **un projet associant une classe et un.e libraire** qui donne à voir et à comprendre son métier et son rôle indispensable sur le territoire ;
- > **la découverte de la chaîne du livre** : ses acteurs, ses enjeux, culturels et économiques, son cadre juridique (loi Lang de 1981), la créativité et la diversité de la production éditoriale, le métier de libraire... ;
- > **un parcours** qui conduit les élèves à rencontrer et échanger avec la ou le libraire, à effectuer une visite de la librairie et à choisir, de manière libre et éclairée, les livres avec lesquels elles ou ils repartiront à cette occasion ;
- > **un bon d'achat** remis à chaque élève lors de la visite dans la librairie partenaire, lui permettant de choisir, en autonomie, les ouvrages qui rejoindront sa bibliothèque personnelle.



→ Pour l'année scolaire 2022-2023, l'agence a accompagné **143 établissements scolaires dans leur partenariat avec 65 librairies indépendantes de la région** (contre 58 lors de l'édition précédente).

**3 279 élèves** de tous horizons, collégiens et lycéens des filières générales, professionnelles et techniques, élèves de l'enseignement agricole, apprentis des CFA, élèves allophones, en classes ULIS et SEGPA, ont été accueillis au sein des librairies partenaires entre janvier et juin 2023, et ont acheté **9 392 livres, pour un montant total de 98 478 €** grâce à leur bon d'achat individuel de 30 €.

En tant qu'opératrice, l'agence a adressé en janvier de façon individualisée aux 143 établissements scolaires un bon d'achat numérique et une convention de partenariat. Elle a ensuite vérifié et traité environ 150 factures émanant des librairies engagées dans le dispositif.



Pour l'année scolaire 2023-2024, l'agence a poursuivi la coordination générale en lançant l'appel à projet en mai 2023, aux côtés de la DRAEAC, et en coordonnant le dépouillement et la sélection des dossiers en septembre 2023.

## 2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAÉAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

**Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.**



→ 7 projets accompagnés pour les années scolaires 2022-2023 et 2023-2024 pour 672 élèves bénéficiaires sur les 2 années.

### → Année scolaire 2022-2023

- « **Patrimoines écrits : le corps** ». Avec une classe de 2<sup>nde</sup> PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole.

#### > 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- « **Sur les traces de Napoléon... oser poursuivre la Description d'Égypte sous l'angle de l'architecture et du panthéon des divinités égyptiennes** ». Avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège Louis-Pasteur de **Jussey**.

#### > 27 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- « **L'Antiquité s'affiche !** ». Avec deux classes de 6<sup>e</sup> (dont SEGPA) du collège Jacques-Brel de **Vesoul**.

#### > 36 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, la bibliothèque municipale, les amis de la bibliothèque et du musée, les anciens du lycée Gérôme, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- « **Voyage au cœur de l'espace-temps** » : **2 projets associés**

Avec deux classes de CM2 et 6<sup>e</sup> de l'école et du collège Sainte-Marie de **Belfort**.

Avec une classe de 5<sup>e</sup> du collège Albert-Jacquard de **Lure**.

#### > 82 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

- « **Littérature vivante** ». Avec quatre classes de 1<sup>re</sup> (générales, ST2S et STMG) et deux classes de 2<sup>nde</sup> (générales) du lycée Xavier-Marmier de **Pontarlier**.

#### > 205 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence. [Cf. rapport d'activité 2022]

### → Année scolaire 2023-2024

- « **Voyages, voyage : explorer le monde et le ciel** ».

Avec une classe de 2<sup>nde</sup> PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole, en association avec le lycée Charles-Nodier de Dole.

#### > 24 élèves bénéficiaires

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

**Équipe pédagogique impliquée** : la professeure documentaliste, le professeur de lettres, histoire et géographie, la professeure de génie industriel, textiles et cuirs.

**Objectifs** : développer le PEAC des élèves au cours de rencontres (musées, médiathèques) avec des objets patrimoniaux (ouvrages anciens sur les costumes du monde, *Atlas* du XVI<sup>e</sup> siècle de Johannes Blaeu) et des spécialistes de l'édition d'ouvrages de voyage, pratiquer avec des artistes (photographe, réalisatrice de documentaires sonores, écrivain), des professionnels de la culture (chargée des fonds patrimoniaux de la bibliothèque de conservation), et acquérir des connaissances dans les domaines artistiques, littéraires et scientifiques.

#### **Visites et actions prévues :**

- Rencontre avec un écrivain et professionnel de l'édition du livre de voyage, visite de la médiathèque de Dole et découverte des collections patrimoniales, visite de la Maison de la négritude et des droits de l'Homme à Champagny
- Atelier d'écriture autour de la notion de voyage, atelier-création d'un guide abécédaire sur le thème du voyage, réalisation d'un micro-trottoir, atelier photographie.
- Interventions de l'équipe pédagogique auprès des élèves sur les notions de mondialisation, diffusion des idées et migrations, mais aussi sur le voyage comme vecteur de découverte de soi et des autres.

- Restitution : création d'un document sonore (micro-trottoir) et d'un « abécédaire » sur le thème des voyages dans le monde et des traditions vestimentaires.

- « **La littérature en voix** ». Avec trois classes de 1<sup>re</sup> (générale, ST2S et STMG), une classe de classe de 2<sup>nde</sup> (générale) et deux classes de Terminale (générale et ST2S) du lycée Xavier-Marmier de **Pontarlier**.

**> 274 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

**Équipe pédagogique impliquée** : les deux professeures documentalistes.

**Objectifs** : Transmettre la littérature en mettant l'accent sur l'oralité et les singularités des voix qui s'y expriment. Une pluralité de rencontres et de pratiques permettra aux élèves de réfléchir à leurs propres lectures, de s'essayer à l'écriture, de partager leur ressenti de lecteur à l'écrit comme à l'oral, tout cela dans le but de se préparer aux différentes épreuves du baccalauréat.

**Visites et actions prévues** :

- Rencontre avec un auteur dans le cadre des Petites Fugues, avec une troupe de théâtre regroupant soignants et patients, avec une traductrice.
- Ateliers de théâtre, d'écriture, de traduction et de lecture à voix haute. Travail sur l'argumentation à travers un jeu de rôle. Analyse et critiques d'œuvres littéraires.
- Découverte des « ficelles » du roman policier et d'œuvres littéraires à travers la participation à des prix, de la culture hispanophone à travers la poésie de Pablo Neruda et de la transmission orale d'un texte.
- Restitution : écriture d'articles suite aux représentations théâtrales, podcasts de critiques littéraires, chroniques écrites, création d'odes à la manière de Pablo Neruda, réalisation d'une bande-dessinée.

## 2.3 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

### > Prêt d'expositions

L'agence tient désormais 5 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.), dont plusieurs ont été empruntées en 2023 :

- **Comment un livre vient au monde ?**
- **Le siècle de Gutenberg : voyage au temps des premiers imprimeurs.**
- **La laïcité en questions.**
- **Objectifs de développement durable.**
- **Histoires de fausses nouvelles.**

### > « Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit

Durant ces deux dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de **faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle**, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

À compter de début 2025, sous réserve d'un accompagnement financier du ministère de la Culture (sollicitation prévue en 2024 via l'appel à projet Patrimoine écrit), les malles seront proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

**Publics visés** : tous publics depuis l'école élémentaire.



### > Interventions de l'équipe de l'agence

Sur demande, un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.



En 2023, l'agence est ainsi intervenue au sein des structures ou organismes suivants :

- Intervention dans le cadre des cycles de conférences Agora organisées par la **Ville de Mâcon « Voyage au cœur du patrimoine écrit mâconnais »**, le 17 octobre à Mâcon : présentation de l'agence et de ses missions en matière de lecture publique et de patrimoine écrit, définition du patrimoine écrit, enjeux de la conservation des fonds patrimoniaux, etc.
- Intervention auprès des **stagiaires de la promotion 2023 de l'ABF Bourgogne**, les 9 et 16 janvier : présentation de l'agence, de son histoire et de ses missions ; focus sur la librairie et l'édition.
- Intervention auprès des **étudiants du BUT Information-communication parcours métiers du livre**, le 14 décembre à Dijon : présentation de l'agence, de son histoire et de ses missions.

## 3 - PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE

### 3.1 LECTURE-JUSTICE

En accord avec ses partenaires publics, l'agence s'est engagée dans la politique interministérielle portée par le ministère de la Culture avec ses homologues en charge de la Justice.

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence. Afin d'accompagner, relayer, développer cet accès au livre et à la lecture, **un état des lieux complet a semblé nécessaire**, notamment des conventions et partenariats existant entre les bibliothèques carcérales et les bibliothèques publiques. Il a été lancé par l'agence en 2022.

**Le périmètre de l'enquête a couvert les 10 établissements pénitentiaires de la région, ainsi que 7 bibliothèques municipales et 2 départementales.**



→ En 2023, l'agence a achevé l'état des lieux des établissements pénitentiaires et des partenariats avec les bibliothèques publiques et l'a présenté à ses partenaires DRAC et DISP.

Par ailleurs, dans la continuité des contacts pris lors de cet état des lieux et dans le cadre de **Territoires du livre**, dispositif Sofia coordonné par la Fill, des rencontres d'auteur au sein des établissements pénitentiaires ont pu être accompagnées en 2023 (cf. ci-dessous).

### 3.2 PROGRAMME « TERRITOIRES DU LIVRE »

**Territoires du livre est un dispositif de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) et porté par la Fill depuis fin 2022.**

Il permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés du livre et de la lecture.

Souhaitant répondre à l'impératif qui s'impose à toutes les structures ressources, ou fortement soutenues par les pouvoirs publics, de contribuer à faciliter l'accès à la culture et de lutter contre les marginalisations de toutes sortes, l'agence accompagnera, à travers ce dispositif, des rencontres d'auteurs auprès de publics dits « spécifiques », notamment mais pas uniquement, dans le cadre des projets relatifs à la politique interministérielle Culture-Justice.



→ En 2023, **7 rencontres avec des auteurs à destination de publics éloignés socialement ou géographiquement** ont été financées par Territoires du livre, dont :

**4 rencontres programmées en établissements pénitentiaires**, dans le cadre des Petites Fugues.

**1 atelier d'écriture à la maison d'arrêt de Dijon, mené par l'autrice Coline Pierré**, en partenariat avec la bibliothèque municipale.

**1 journée de rencontre-lecture** au collège Le Champ de la Porte à Cercy-la-Tour (58), menée par l'auteur Ronan Mancec.

**1 rencontre intergénérationnelle avec l'autrice Flore Vesco à l'Ehpad de Lormes (58)** en partenariat avec l'école élémentaire et la bibliothèque de Lormes, dans le cadre des Petites Fugues.

## 4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

### › Les bourses de résidence du Conseil régional

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'**attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande.**

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences.



→ En 2023, l'agence a installé et coordonné deux résidences d'autrices :

**- Laura Desprein, autrice dramatique et romancière, à Château-Chinon (58) et alentours :**

une résidence de 3 mois fractionnés, de juillet 2023 à mars 2024, en partenariat avec la Communauté de commune Morvan Sommets et Grands Lacs.

Parallèlement à ses travaux d'écriture, Laura Desprein a mené des **ateliers théâtre** avec des classes de 4<sup>e</sup> (LEGTA du Morvan) et des élèves d'élémentaire (école George-Sand), des **ateliers d'écriture** avec un public adulte, et proposé une **rencontre à la librairie** Le Goût des mots.

**- Aurélia Becuwe, autrice et archéologue, à Avallon (89) :**

une résidence de 3 mois fractionnés, d'octobre 2023 à février 2024, en partenariat avec l'association Rhizome, tiers lieu d'immersion qui interroge l'objet, qui a accueilli l'autrice à La Tannerie d'Avallon, lieu nouvellement investi par Rhizome.

Parallèlement à ses travaux d'écriture, Aurélia Becuwe a proposé des **conférences d'ethnoarchéologie** interrogeant son projet de livre, lancé la **constitution d'un fonds documentaire** sur l'histoire de La Tannerie, un travail d'archivage et élaboré plusieurs **propositions pédagogiques liées au lieu.**

### › Communication dédiée

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/residencesauteursenBFC> ↗

Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

# IV

## STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES



# 1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

## 1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents.

Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

- **Rapport annuel à l'assemblée générale**
- **Carte de vœux**
- **Plaquette de présentation de l'agence**, projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il est remis à l'ordre du jour pour une publication numérique fin 2024-début 2025.

## 1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

### › Bases de données

La mise à jour et l'enrichissement des bases de données représentent un travail quasi quotidien, de même que la mise à jour et l'enrichissement des annuaires des professionnels sur le site de l'agence, qui en sont le prolongement partiel.

**En 2023, l'agence a rejoint une réflexion menée avec d'autres structures du livre au sein de la Fill, autour de la recherche d'une solution commune de logiciel adapté.**

### › Documentation

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel ; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues (depuis 2018) et à L'Échappée littéraire.

- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

L'agence souscrit par ailleurs à plusieurs abonnements, numériques ou papier, à des titres de presse régionaux ou spécialisés ou en est destinataire à titre gratuit (*Livres Hebdo*, *Le Matricule des Anges*, *L'Est Républicain*, revues de structures homologues en région, *Chroniques* de la BnF, *Revue de l'ENSSIB*, etc.), également tenus à la disposition de ses adhérents.

# 2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE

## 2.1 SITE INTERNET AGENCE :

[WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR) 

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information** dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
  - aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
  - au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.
- Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.



→ **En 2023, deux projets mis en chantier :**

- mise en ligne de l'annuaire des auteurs de Bourgogne-Franche-Comté,
- améliorations graphiques et développement de fonctionnalités.

Également pensé comme un portail, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence.

À noter en particulier :

- une page dédiée pour [Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté](#) ;
- une page dédiée pour [Jeunes en librairie](#) ;
- une page dédiée pour [Mon libraire, mon univers](#) ;
- un renvoi vers [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr) : le site Internet à part entière dédié au festival Les Petites Fugues.

**En 2023, le site a comptabilisé 67 000 visites** (contre 53 000 en 2022).

Les rubriques les plus consultées sont :

- la rubrique « Agenda »,
- la rubrique « Actualités & formations »,
- le Catalogue régional de formation.

## 2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

### › La lettre d'information électronique

**La lettre d'information électronique** de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

→ **Le taux d'ouverture moyen des 26 lettres d'information envoyées en 2023 est de 34 %**, contre 32 % en 2022 (moyenne nationale du taux d'ouverture d'une newsletter : 22 %).

### › Réseaux sociaux

L'agence dispose de 3 pages ou comptes, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

- **1 page Facebook** : [www.facebook.com/LivreLectureBFC](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC)

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

→ **2 400 abonnés en 2023 (contre 2000 en 2022)**

- **1 compte X** : [https://twitter.com/ALL\\_BFC](https://twitter.com/ALL_BFC)

Permettant aux internautes de suivre l'agence ainsi que l'actualité du livre et de la lecture à l'échelle régionale et nationale, cet outil présente un caractère avant tout professionnel, d'information et de relais. L'interaction se fait principalement avec d'autres institutions culturelles.

→ **940 abonnés en 2023** (contre 935 en 2022)

**Nota :**

**Fin 2023, conjointement à la FILL et d'autres structures régionales pour le livre, l'Agence Livre & Lecture a entamé une réflexion de sortie du réseau social X, qui prendra effet en 2024.**

- **1 compte Instagram :**

[www.instagram.com/livrelecture\\_bfc](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc)

Initialement dédié à la valorisation des fonds patrimoniaux conservés en région, **le compte Instagram de l'agence a évolué à l'automne 2023 pour devenir un compte transversal** permettant de communiquer de manière plus globale sur l'ensemble des actions l'agence.

→ **885 abonnés en 2023** (contre 744 en 2022)

PAGES 41 > 43



# BUDGET ANALYTIQUE RÉALISÉ 2023

**CHARGES : 1 369 103,82 €**

			Réalisé 2023*	% salaires	BP 2023 - AG	Écart
Interface institutions & professionnels	<b>186 779,18 €</b>	Aide à la décision et à l'ingénierie	<b>73 491,80 €</b>	<b>42 %</b>	71 483,09 €	2 008,71 €
		Coopération documentaire	<b>113 287,38 €</b>	<b>81 %</b>	96 277,73 €	17 009,65 €
Développement de la filière	<b>361 834,66 €</b>	Accompagnement & Conseils aux professionnels	<b>66 229,39 €</b>	<b>92 %</b>	68 519,65 €	-2 290,26 €
		Formation	<b>92 534,54 €</b>	<b>70 %</b>	95 643,41 €	-3 108,87 €
		Opérations & Outils de soutien	<b>203 070,73 €</b>	<b>38 %</b>	204 236,82 €	-1 166,09 €
Dynamique des territoires & développement des publics	<b>486 250,60 €</b>	Les Petites Fugues	<b>313 611,98 €</b>	<b>45 %</b>	311 581,88 €	2 030,10 €
		Partenariats pour l'EAC	<b>147 346,43 €</b>	<b>28 %</b>	183 991,97 €	-36 645,54 €
		Lecture-Justice	<b>14 271,27 €</b>	<b>93 %</b>	15 892,21 €	-1 620,94 €
		Résidences d'auteurs	<b>11 020,93 €</b>	<b>56 %</b>	6 190,79 €	4 830,14 €
Stratégies de communication & Ressources	<b>93 200,03 €</b>	Communication institutionnelle & Ressources professionnelles	<b>41 822,67 €</b>	<b>83 %</b>	43 058,08 €	-1 235,41 €
		Communication numérique	<b>51 377,36 €</b>	<b>90 %</b>	51 760,37 €	-383,01 €
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	<b>241 039,35 €</b>	Locaux	<b>65 045,18 €</b>	<b>27 %</b>	60 650,00 €	4 395,18 €
		Administratif	<b>26 177,75 €</b>		24 782,18 €	1 395,57 €
		Équipements	<b>32 212,96 €</b>		28 596,68 €	3 616,28 €
		Déplacements & frais divers	<b>28 219,45 €</b>		22 700,00 €	5 519,45 €
		Charges diverses	<b>23 387,40 €</b>		13 999,32 €	9 388,08 €
		Ingénierie liée au fonctionnement	<b>65 996,61 €</b>		65 230,16 €	766,45 €
			<b>1 369 103,82 €</b>		1 364 594,34 €	4 509,48 €

**RECETTES : 1 338 620,84 €**

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			Réalisé 2023*	BP 2023 - AG	Écart
Subventions	<b>1 248 186,63 €</b>	DRAC - Fonctionnement	<b>460 000,00 €</b>	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	<b>195 285,22 €</b>	208 464,34 €	-13 179,12 €
		BnF	<b>0,00 €</b>	0,00 €	0,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	<b>505 200,00 €</b>	505 200,00 €	0,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	<b>22 201,49 €</b>	20 000,00 €	<b>2 201,49 €</b>
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	<b>65 499,92 €</b>	65 500,00 €	-0,08 €
Participations & Adhésions	<b>35 775,15 €</b>	Participations	<b>21 266,15 €</b>	14 300,00 €	6 966,15 €
		Adhésions	<b>14 509,00 €</b>	15 000,00 €	-491,00 €
Transfert de charges	<b>9 227,71 €</b>	Remboursement divers	<b>1 951,18 €</b>	500,00 €	1 451,18 €
		Remboursement équipement Agefiph	<b>1 842,01 €</b>		
		Remboursement frais déplacement salariés	<b>283,95 €</b>		
		Prévoyance	<b>5 150,57 €</b>	0,00 €	5 150,57 €
Produits divers	<b>38 961,35 €</b>	Intérêts financiers	<b>7 442,51 €</b>	1 500,00 €	5 942,51 €
		Produits exceptionnels, de gestion et variation IFC	<b>31 518,84 €</b>	0,00 €	31 518,84 €
Fonds propres	<b>0,00 €</b>		<b>0,00 €</b>	65 000 €	
Fonds dédiés	<b>6 470,00 €</b>	Sites Internet	<b>870,00 €</b>	870,00 €	0,00 €
		JE Signalement	<b>4 000,00 €</b>	4 000,00 €	0,00 €
		Formation Nevers animation renc. litté.	<b>1 500,00 €</b>	1 500,00 €	0,00 €
		Patmobile	<b>100,00 €</b>	2 760,00 €	-2 660,00 €
			<b>1 338 620,84 €</b>	1 364 594,34 €	-25 973,50 €

\* Hors aide Urssaf Covid

**RÉSULTAT : -30 482,98 €**

PAGES 44 > 48



# BILAN FINANCIER 2023

## 1 - LES PRODUITS S'ÉLÈVENT À 1 406 806 €

CATÉGORIES DE PRODUITS	2023	2022
<b>Subventions (A)</b>	<b>1 196 126 €</b>	<b>1 274 299 €</b>
- DRAC BFC	655 285 €	665 464 €
- CR BFC	526 505 €	526 885 €
- Sofia	20 000 €	26 450 €
- CNL	35 000 €	35 000 €
- Conseils départementaux	10 500 €	10 500 €
- BnF (signalement)		10 000 €
- Aide URSSAF Covid prescrit	-51 164 €	
<b>RECETTES PROPRES (B)</b>	<b>35 775 €</b>	<b>30 219 €</b>
- Adhésions	14 509 €	15 114 €
- Participations (formations et autres produits annexes)	21 266 €	15 105 €
<b>TRANSFERT DE CHARGES (C)</b>	<b>159 774 €</b>	<b>26 432 €</b>
- Dont reprise provision aide Urssaf Covid	119 349 €	
- Dont reprise IFC	31 197 €	
<b>PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE</b>	<b>322 €</b>	<b>228 €</b>
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	<b>1 263 420 €</b>	<b>1 331 177 €</b>
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	<b>7 442 €</b>	<b>1 431 €</b>
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS</b>	<b>897 €</b>	<b>980 €</b>
<b>REPRISES / ENGAGEMENTS À RÉALISER</b>	<b>6 470 €</b>	<b>0 €</b>
<b>TOTAL</b>	<b>1 278 229 €</b>	<b>1 333 589 €</b>

› Une augmentation « fictive » des recettes d'un montant de + 73 217 € entre 2022 et 2023 (+ 5,50%). Comptablement, il a en effet été constaté :

- + 159 774 € = cette somme inclut notamment la reprise de la provision 2020 de 119 349 € (aide Urssaf Covid) et la reprise de la provision relative aux indemnités de fin de carrière (IFC) de 31 197 €.
- - 51 164 € = annulation aide Urssaf Covid.

› Après retraitement, les recettes 2023 réelles s'élèvent à 1 298 196€

Ainsi, le différentiel réel des recettes entre 2022 et 2023 s'élève à - 35 000 €, dont 27 000 € de subventions.

**(A) Subventions : baisse de 27 000 € (hors les -51 164 € relatifs à l'aide Urssaf Covid)**

	2023	2022	COMMENTAIRE
DRAC BFC Fonctionnement	460 000 €	460 000 €	Reconduction.
DRAC BFC EAC-Patrimoine	7 020 €	4 140 €	Variable selon les projets annuels.
DRAC Signalement	52 551 €	100 704 €	<b>Sub. perçue 2023</b> (tranche 3) = 85 000 €, dont 24 895 € consommés en 2023. (Solde de 60 105 € provisionné pour 2024). <b>Sub. perçue 2022</b> (tranche 2) = 60 000 €, dont 30 110 € consommés en 2022 et 20 749 € en 2023. Solde de 9 140 € provisionné pour 2023. <b>Sub. perçue 2021</b> (tranche 1) = 95 000 €, consommé à 100 %, dont solde de 6 907 € en 2023.
DRAC BFC Jeunes en Librairie	120 946 €	100 620 €	Dont : - 110 122 € consommés pour JEL 2022-2023, - 10 824 € pour JEL 2023-2024. Solde de 143 434 € (23/24) provisionné pour 2024.
DRAC BFC	14 768 €	0 €	Sub. exceptionnelle Foire du livre de Bruxelles.
CR BFC Fonctionnement	505 200 €	505 200 €	Reconduction.
CR BFC Échappée littéraire	21 305 €	19 935 €	Augmentation de + 1 370 €, équivalente à l'augmentation du montant des dépenses engagées.
CR BFC Aide emploi associatif	0 €	1 750 €	Apurement de l'aide accordée (sur 18 mois, de 11/20 à 05/22).
Départements Les Petites Fugues	10 500 €	10 500 €	Stabilité des subventions perçues des départements 25, 39, 70.
Sofia et Fill Les Petites Fugues	20 000 €	26 450 €	2022 : grand prix de l'action littéraire de la Sofia (5 000 €) + Sub. Territoires du livre (1 450 €).
CNL Les Petites Fugues	35 000 €	35 000 €	Stabilité.
BnF Signalement	0 €	10 000 €	2022 : complément BnF de la subvention du ministère relative au signalement.
<b>TOTAL</b>	<b>1 247 290 €</b>	<b>1 274 300 €</b>	

**(B) Recettes propres: hausse de 5 550 €**

Notamment : + 5 877€ = Participation Fill, Territoires du livre 2023.

**(C) Transfert de charges: hausse de 133 642 €**

- 119 349 € de reprise de provision aide Urssaf Covid (2020)
- 31 197 € de reprise de provision IFC
- 5 151 € d'indemnités de prévoyance (contre 25 260 € en 2022)
- 1 950 € de remboursement formation salariés (contre 700 € en 2022)
- 1 840 € de participation Agefiph (installation bureau adapté)

## 2 - LES CHARGES S'ÉLÈVENT À 1 437 289 €

CATÉGORIE DE DÉPENSES	2023	2022
Autres achats et charges externes (A)	597 175 €	548 013 €
Impôts et taxes	34 619 €	39 010 €
Salaires et traitements (B)	477 031 €	495 685 €
Charges sociales (B)	262 720 €	211 224 €
Amortissements et provisions	5 573 €	15 136 €
Engagements à réaliser (C)	2 077 €	8 260 €
Autres charges (D)	56 371 €	59 710 €
Charges exceptionnelles (E)	0 €	1 506 €
Impôts / Bénéfice (produits financiers)	1 722 €	0 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 437 289 €</b>	<b>1 378 545 €</b>

→ Une hausse des charges s'élevant à 58 744 € entre 2022 et 2023 (+4 %).

(A) Autres achats et charges externes : hausse de 49 160 €

### 1. FRAIS LIÉS AUX ACTIONS

	COÛTS 2023	COÛTS 2022	COMMENTAIRE
Les Petites Fugues	172 900 €	190 000 €	2023, resserrement des dépenses de communication et de diffusion notamment.
Patrimoines écrits en BFC	36 700 €	44 000 €	Resserrement des dépenses de diffusion et de communication notamment.
Échappée littéraire	17 650 €	16 200 €	Déroulement sur année scolaire, non civile, d'où variation chaque année pour la comptabilité de l'agence.
Mon libraire, mon univers	9 650 €	9 700 €	Stabilité.
Salons divers	66 900 €	28 000 €	7 salons en 2023 : 6 salons traditionnels + Foire de Bruxelles (35 100 €).
Jeunes en Librairie	98 950 €	92 000 €	Stabilité.
Signalement	20 620 €	37 300 €	Temps de latence entre le départ de 2 catalogueuses et l'arrivée de 2 nouvelles.
<b>Total</b>	<b>423 370 €</b>	<b>417 200 €</b>	<b>Stabilité de l'activité malgré l'inflation.</b>
<b>Quote-part du total « autres achats et charges externes »</b>	<b>71 %</b>	<b>76 %</b>	

## 2. FRAIS DE FONCTIONNEMENT

### Économies sur plusieurs dépenses structurelles :

- fin d'un contrat de location du parc informatique,
- fournitures administratives = - 4 500 €,
- frais de déplacements du personnel = - 1 300€,
- indemnités grands déplacements des catalogueuses (signalement), postes vacants durant quelques mois en 2023 = - 17 500 €,
- frais postaux = - 2 400 €,
- **mais** forte augmentation des coûts énergétiques (gaz et électricité) = + 3 600 €.

### (B) Masse salariale chargée : hausse « fictive » de 32 850 €

La masse salariale 2023 inclut 68 185 € d'annulation d'exonération Urssaf (cf. aide Urssaf Covid 2020), qu'il convient donc de soustraire au montant global pour obtenir le montant réel de la masse salariale chargée 2023.

→ **Après retraitement, l'infléchissement de la masse salariale chargée entre 2022 et 2023 s'élève à - 35 400€.**

La variation de ce poste s'explique ainsi :

- 10 200 € : variations entre 2022 et 2023 des provisions de congés payés et RTT chargées.
- 41 000 € (contre 80 000 € en 2022) : départ des 2 catalogueuses itinérantes (signalement) embauchées fin 2021 et nouveaux recrutements en 2023, arrivées en mai et septembre 2023
- Chargé.e de mission économie du livre Librairie : poste vacant 4 mois en 2023.
- **Incidences de l'inflation** : application au 1<sup>er</sup> janvier 2023 de l'avenant 194 de l'accord de branche ÉCLAT incluant une revalorisation de la valeur du point.
- Indemnités de prévoyance perçues en 2023 (5 150 €) viennent en atténuation des charges de personnel.

MOUVEMENTS 2023	MOUVEMENTS 2022
<b>Janvier 2023 :</b> > Solène Prévost : recrutement en CDD de 18 mois (remplacement Alice Zunino). > Camille Vacelet, catalogueuse en CDD : démission. > Pascale Milly : reprise à temps partiel thérapeutique (60 %).	Deux catalogueuses à temps plein durant toute l'année.
<b>Mai 2023 :</b> > Johanna Saadoune, catalogueuse en CDD : recrutement pour 8 mois.	Depuis novembre 2022 : > Alice Zunino : passage au statut d'invalidité (absence non remplacée en 2022).
<b>Août 2023 :</b> > Floriane Caprioli, chargée de mission Librairie en CDI : démission.	
<b>Depuis fin septembre 2023 :</b> > Alice Zunino : reprise à temps partiel thérapeutique (50 %). > Floriane Guida, catalogueuse en CDD : recrutement pour 10 mois.	<b>Décembre 2022 :</b> > Axelle Hoffner, catalogueuse en CDD : démission.
<b>Octobre :</b> Pascale Milly : arrêt maladie à 100 %.	

### (C) Engagements à réaliser : baisse de 6 180 €

La totalité des projets 2022 reportés à 2023 ont été réalisés, à l'exception de dépenses liées au site Internet de l'agence, aux « Patmobiles » et au report de la venue d'une autrice programmée pour Les Petites Fugues 2023.

### (D) Autres charges : baisse de 3 340 €

Légère baisse des dépenses de droits d'auteur.

### (E) Charges exceptionnelles : néant

PAGES 49 > 69



# RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES 2023

**ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-  
COMTE**

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

**N° SIRET** : 834 642 431 00045

**Exercice 2023**

(01/01/2023 – 31/12/2023)

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE  
CLOS LE 31 DECEMBRE 2023**

**Établissement de Saône**  
2 rue de la Croix de Mission 25660 SAÔNE  
03 81 25 56 37 - audit@agiliance.fr

**Établissement de Vesoul**  
CS 90232 70004 VESOUL CEDEX  
03 84 97 50 00 - audit@agiliance.fr

**Établissement de Roche-lez-Beaupré**  
9 rue de Faltans 25220 ROCHE-LEZ-BEAUPRE  
03 81 60 52 72 - audit@agiliance.fr

# ASSOCIATION AGENCE LIVRE & LECTURE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE

25, rue Gambetta

25 000 BESANCON

N° SIRET : 834 642 431 00045

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

### SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

A l'assemblée générale de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté,

#### **Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Agence Livre & Lecture Bourgogne Franche-Comté relatifs à l'exercice clos le 31 Décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

#### **Fondement de l'opinion**

##### ***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

## **Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

## **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

## **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents adressés aux membres de l'association sur la situation financière et les comptes annuels.

## **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

## Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son activité.  
Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.

S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

**Fait à Saône, le 15 Mai 2024**  
**Le Commissaire aux Comptes**

**SAS AGILIANCE AUDIT,**  
**Représentée par :**  
**Alexine GOUX,**  
**Associée signataire**



**AGILIANCE**  
Audit

**AGILIANCE AUDIT**  
2 rue de la Croix de la Mission  
28860 SAÛNE  
audit@agiliance.fr  
Siren 818 047 987  
TVA FR 32 818 047 987

**BILAN ACTIF**

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et Provisions	Net	Net	Euros	%
ACTIF IMMOBILISE	<b>Immobilisations incorporelles</b>						
	Frais d'établissement						
	Frais de recherche et de développement						
	Donations temporaires d'usufruit						
	Concessions, brevets, licences, marques...	2 246	2 246				
	Immobilisations incorporelles en cours						
	Avances et acomptes						
	<b>Immobilisations corporelles</b>						
	Terrains						
	Constructions						
Installations techniques Matériel et outillage	63 036	57 634	5 402	6 567	1 164	17.73	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
<i>Biens reçus par legs/dons destinés à être cédés</i>							
<b>Immobilisations financières (1)</b>							
Participations et Créances rattachées							
Autres titres immobilisés							
Prêts							
Autres	2 057		2 057	2 057			
<b>Total I</b>	67 339	59 880	7 460	8 624	1 164	13.50	
ACTIF CIRCULANT	<b>Stocks et en cours</b>						
	<b>Créances (2)</b>						
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	4 130		4 130	2 440	1 690	69.26
	Créances reçues par legs ou donations						
	Autres	129 574		129 574	225 017	95 443	42.42
	Valeurs mobilières de placement						
	Instruments de trésorerie						
Disponibilités	723 392		723 392	807 380	83 988	10.40	
Charges constatées d'avance (2)	12 852		12 852	7 241	5 611	77.50	
<b>Total II</b>	869 948		869 948	1 042 078	172 130	16.52	
Comptes de Régularisation	Frais d'émission des emprunts (III)						
	Primes de remboursement des emprunts (IV)						
	Écarts de conversion actif (V)						
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)</b>	937 287	59 880	877 408	1 050 702	173 294	16.49	

(1) Dont à moins d'un an

(2) Dont à plus d'un an

## BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
		31/12/2023	12/31/2022	Euros	%
FONDS PROPRES	Fonds propres				
	Fonds propres sans droit de reprise :				
	Fonds propres statutaires				
	Fonds propres complémentaires	199 814	199 814		
	Fonds propres avec droit de reprise :				
	Fonds statutaires				
	Fonds propres complémentaires				
	Ecart de réévaluation				
	Réserves :				
	Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité	11 527	11 527			
Autres					
Report à nouveau	124 743	169 700	44 957	26.49	
<b>Résultat de l'exercice (Excédents ou Déficits)</b>	<b>30 483</b>	<b>44 957</b>	<b>14 474</b>	<b>32.20</b>	
<b>Situation nette (sous total)</b>	<b>305 601</b>	<b>336 084</b>	<b>30 483</b>	<b>9.07</b>	
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	40	937	897	95.73	
Provisions réglementées					
<b>Total I</b>	<b>305 641</b>	<b>337 021</b>	<b>31 380</b>	<b>9.31</b>	
FONDS DÉDIÉS	Fonds reportés liés aux legs ou donations				
	Fonds dédiés	4 737	9 130	4 393	48.11
<b>Total II</b>	<b>4 737</b>	<b>9 130</b>	<b>4 393</b>	<b>48.11</b>	
PROVISIONS	Provisions pour risques		119 349	119 349	100.00
	Provisions pour charges	151 875	183 672	31 797	17.04
	<b>Total III</b>	<b>151 875</b>	<b>302 421</b>	<b>150 546</b>	<b>49.78</b>
DETTES (1)	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)				
	Emprunts et dettes financières diverses				
	Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	28 846	30 617	1 771	5.78
	Dettes des legs ou donations				
	Dettes fiscales et sociales	138 613	118 509	20 104	16.96
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes					
Instruments de trésorerie					
Produits constatés d'avance	247 696	253 004	5 308	2.10	
<b>Total IV</b>	<b>415 155</b>	<b>402 130</b>	<b>13 025</b>	<b>3.24</b>	
Ecart de conversion passif (V)					
<b>TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)</b>	<b>877 408</b>	<b>1 050 702</b>	<b>173 294</b>	<b>16.49</b>	

(1) Doit à plus d'un an.  
Doit à moins d'un an

(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques

## COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2023	12	31/12/2022	12	Euros	%
<b>Produits d'exploitation (1)</b>						
Cotisations						
Ventes de biens et services						
Ventes de biens						
Ventes de dons en nature						
Ventes de prestations de service	35 775		30 219		5 556	18.39
Parrainages						
Produits de tiers financeurs						
Concours publics et subventions d'exploitation	1 196 126		1 274 299		78 173	6.13
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable						
Ressources liées à la générosité du public						
Dons manuels						
Mécénats						
Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	159 774		26 432		133 342	504.48
Utilisations des fonds dédiés	6 470				6 470	
Autres produits	322		228		94	41.12
<b>Total I</b>	<b>1 398 467</b>		<b>1 331 177</b>		<b>67 289</b>	<b>5.05</b>
<b>Charges d'exploitation (2)</b>						
Achats de marchandises						
Variation de stock						
Autres achats et charges externes	597 175		548 013		49 162	8.97
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	34 619		39 010		4 391	11.26
Salaires et traitements	477 031		495 685		18 654	3.76
Charges sociales	262 720		211 224		51 496	24.38
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	5 573		5 257		316	6.02
Dotations aux provisions			9 880		9 880	100.00
Reports en fonds dédiés	2 077		8 260		6 183	74.85
Autres charges	56 371		59 710		3 339	5.59
<b>Total II</b>	<b>1 435 567</b>		<b>1 377 040</b>		<b>58 527</b>	<b>4.25</b>
<b>1 - Résultat d'exploitation (I-II)</b>	<b>37 100</b>		<b>45 862</b>		<b>8 762</b>	<b>19.11</b>

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs



## COMPTE DE RESULTAT

AGILIANCE  
AUDIT

	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	31/12/2023	31/12/2022	Euros	%
<b>Produits financiers</b>				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	7 443	1 431	6 012	420.11
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total III</b>	<b>7 443</b>	<b>1 431</b>	<b>6 012</b>	<b>420.11</b>
<b>Charges financières</b>				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total IV</b>				
<b>2. Résultat financier (III-IV)</b>	<b>7 443</b>	<b>1 431</b>	<b>6 012</b>	<b>420.11</b>
<b>3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV)</b>	<b>29 658</b>	<b>44 431</b>	<b>14 774</b>	<b>33.25</b>
<b>Produits exceptionnels</b>				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital	897	980	83	8.49
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
<b>Total V</b>	<b>897</b>	<b>980</b>	<b>83</b>	<b>8.49</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>				
Sur opérations de gestion		1 506	1 506	100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
<b>Total VI</b>		<b>1 506</b>	<b>1 506</b>	<b>100.00</b>
<b>4. Résultat exceptionnel (V-VI)</b>	<b>897</b>	<b>526</b>	<b>1 423</b>	<b>270.56</b>
<b>Participation des salariés aux résultats (VII)</b>				
<b>Impôts sur les bénéfices (VIII)</b>	<b>1 722</b>		<b>1 722</b>	
<b>Total des produits (I+II+V)</b>	<b>1 406 806</b>	<b>1 333 588</b>	<b>73 218</b>	<b>5.49</b>
<b>Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)</b>	<b>1 437 289</b>	<b>1 378 545</b>	<b>58 744</b>	<b>4.26</b>
<b>5. EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>30 483</b>	<b>44 957</b>	<b>14 474</b>	<b>32.20</b>

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Objet de l'Association :

L'agence a pour objet de mettre en œuvre sur la région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE une politique générale de soutien et de coopération interprofessionnelle en faveur du livre et développer l'accès à la lecture pour tous et sur tout le territoire.

Les actions de l'Agence embrassent tout le champ de la vie du livre, de l'écrivain au lecteur, du patrimoine à la création, de la lecture publique à l'économie du livre et ont pour objectifs de :

- Favoriser l'accès de tous au livre et à la lecture sur tout le territoire de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
- Favoriser sur ledit territoire le renforcement du maillage de l'offre et mettre en réseau les acteurs,
- Favoriser l'édition et la librairie indépendante en région BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE,
- Contribuer à la préservation et à la mise en valeur du patrimoine écrit et graphique,
- Soutenir la vie littéraire et la diversité de la création et de l'édition,
- Observer et analyser les évolutions technologiques du secteur et les nouveaux usages, et aider les professionnels aux nécessaires adaptations.

La réalisation de cet objet exclut toute recherche de bénéfices à partager entre les membres.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 877 407.95 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont les produits d'exploitation sont de 1 398 466.53 Euros et dégageant un déficit de 30 482.98- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

### FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

#### RESSOURCES HUMAINES & FONCTIONNEMENT GENERAL

De façon générale, et à l'instar de nombreuses structures, l'agence subit une nouvelle fois en 2023 les conséquences de l'inflation.

- Entrée en vigueur le 1er janvier 2023 de l'avenant 194, signé par les partenaires sociaux de la branche ÉCLAT le 21 septembre 2022, qui renforce la construction de la rémunération (env. +3,3 %).

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- Exception faite du calcul de la variation de l'indemnité de fin de carrière : augmentation 2023 des coûts relatifs à de nombreux postes de dépenses de l'agence : énergie, carburant, papier et impression, etc.
- Recrutement de 2 nouvelles catalogueuses itinérantes dans le cadre des opérations de signalement menées par l'agence pour le compte de l'État.

### ACTIVITE

2 actions exceptionnelles en 2023 :

- 9 éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté à la Foire du livre de Bruxelles (29 mars au 3 avril), à l'occasion d'une mise à l'honneur des " Régions et territoires de France ". Un déplacement rendu possible grâce à l'accompagnement de la DRAC via une subvention exceptionnelle représentant 40% du coût de l'opération.
- Conduite et prise en charge d'un diagnostic territorial de la filière du livre en Bourgogne-Franche-Comté, en vue de la signature d'un contrat territorial État-Région.

2 nouveaux événements nationaux

- Premières assises nationales de l'édition indépendante, organisées par la Fédération des éditions indépendantes, les 2 & 3 février à Aix-en-Provence : déplacement de 2 chargés de mission et 4 éditeurs.
- États généraux des festivals et salons du livre, organisés par la Sofia, les 16 & 17 mars à Paris : déplacement de 4 membres de l'équipe.

[Subvention fléchée] Poursuite de " Jeunes en librairie " : dispositif généralisé et financé dans le cadre du Plan de relance de l'État, dont la coordination en région a été confiée par la DRAC à l'agence.

[Subvention fléchée] Poursuite des opérations de signalement des collections patrimoniales conservées en région (imprimés et manuscrits), grâce à des fonds du ministère de la Culture obtenus, une nouvelle fois, via l'appel à projet Patrimoine écrit du ministère.

## - REGLES ET METHODES COMPTABLES -

### Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, ainsi que du règlement ANC 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

**Permanence des méthodes**

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -**

**Etat des immobilisations**

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 246		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 720		
Installations générales agencements aménagements divers	4 468		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 440		4 409
<b>TOTAL</b>	<b>58 628</b>		<b>4 409</b>
Prêts, autres immobilisations financières	2 057		
<b>TOTAL</b>	<b>2 057</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>62 931</b>		<b>4 409</b>

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			2 246	2 246
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			5 720	5 720
Installations générales agencements aménagements divers			4 468	4 468
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			52 849	52 849
TOTAL			63 036	63 036
Prêts, autres immobilisations financières			2 057	2 057
TOTAL			2 057	2 057
TOTAL GENERAL			67 339	67 339

**État des amortissements**

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	2 246			2 246
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	5 720			5 720
Installations générales agencements aménagements divers	3 385	894		4 279
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	42 956	4 679		47 635
TOTAL	52 061	5 573		57 634
TOTAL GENERAL	54 307	5 573		59 880

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	894				
Matériel de bureau informatique mobilier	4 679				
TOTAL	5 573				
TOTAL GENERAL	5 573				

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Tableau de variation des fonds propres**

ANC 2018-06 : Art. 431-5

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultats	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	199 814				199 814
Réserves	11 527				11 527
Report à nouveau	169 700			44 957	124 743
Excédent ou déficit de l'exercice	44 957	44 957		30 483	30 483
Situation nette	336 084	44 957		75 440	305 601
Subventions d'investissement	937			897	40
<b>TOTAL I</b>	<b>337 021</b>	<b>44 957</b>		<b>76 337</b>	<b>305 641</b>

**Tableau de variation des fonds dédiés**

ANC 2018-06 : Art. 431-6

Une information relative aux fonds dédiés est donnée dans l'annexe par projet ou catégorie de projet selon les rubriques figurant dans le tableau ci-après :

VARIATION DES FONDS DÉDIÉS	A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	RECOURS	UTILISATIONS		TRANSFERTS	A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	
			Montant global	Dont en services financés		Montant global	Dont fonds dédiés *
Subventions d'exploitation	9 130	1 213	6 470		864	4 737	
SITE AGENCE INTERNET	870		870		864	864	
JE SIGNALEMENT	4 000		4 000				
FORMATION NEVERS ANIMATI	1 500		1 500				
PATMOBILE	2 760		100			2 660	
PETITE FUGUE INTERVENT <sup>9</sup>		1 213				1 213	
<b>TOTAL</b>	<b>9 130</b>	<b>1 213</b>	<b>6 470</b>		<b>864</b>	<b>4 737</b>	

\* correspondent à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices



**ANNEXE**

**AGILIANCE**  
AUDIT

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Etat des provisions**

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Pensions et obligations similaires	183 072		31 197		151 875
Autres provisions pour risques et charges	119 349		119 349		
<b>TOTAL</b>	<b>302 421</b>		<b>150 546</b>		<b>151 875</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>302 421</b>		<b>150 546</b>		<b>151 875</b>
<b>Dont dotations et reprises d'exploitation</b>			150 546		

La provision pour risque de 119 349 € couvrait le risque de reversement des aides et exonérations URSSAf liés à la pandémie. La prescription ayant été atteinte, cette provision a été reprise car devenue sans objet. Dans le même temps, le produit à recevoir qui constatait ces exonérations et aides a été annulé par le débit des comptes 645900 et 7402000.

**Etat des échéances des créances et des dettes**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 057	0	2 057
Autres créances clients	4 130	4 130	
Personnel et comptes rattachés	6 322	6 322	
Divers état et autres collectivités publiques	122 440	122 440	
Débiteurs divers	720	720	
Charges constatées d'avance	12 852	12 852	
<b>TOTAL</b>	<b>148 522</b>	<b>146 465</b>	<b>2 057</b>

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	28 846	28 846		
Personnel et comptes rattachés	52 959	52 959		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	53 348	53 348		
Impôts sur les bénéfices	1 660	1 660		
Autres impôts taxes et assimilés	30 645	30 645		
Produits constatés d'avance	247 696	247 696		
<b>TOTAL</b>	<b>415 155</b>	<b>415 155</b>		

**Evaluation des immobilisations corporelles**

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

### Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

#### Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances usagers et comptes rattachés	750
Autres créances	128 171
Total	128 921

Les autres créances sont constituées de :

- Indemnités de prévoyance pour 5 K€
- Solde de la subvention fonctionnement de la Région 101 K€
- Solde de la subvention du Département de la Haute Saône pour les Petites Fugues pour 1.4 K€
- Subvention Sofia pour "jeunes en librairie" pour 10 K€
- Solde de la subvention Région "échappée littéraire" pour 10 K€

#### Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 545
Dettes fiscales et sociales	113 838
Total	123 383

Il s'agit de dettes liées à l'exploitation courante de l'association.

**ANNEXE**

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Charges et produits constatés d'avance**

Charges constatées d'avance		Montant
Charges d'exploitation		12 852
Total		12 852
Produits constatés d'avance		Montant
Produits d'exploitation		247 696
Total		247 696

Les produits constatés d'avance concernent :

- Région Echappée littéraire 23/24 pour 25 000 €
- DRAC subvention Jeunes en librairie 23/24 pour 39 176 €
- DRAC subvention Jeunes en librairie 22/23 pour 29 257 €
- DRAC subvention Jeunes en librairie 24 pour 21 000 €
- DRAC subvention Jeunes en librairie 24 pour 54 000 €
- DRAC Subvention signalement T2 pour 9 140 €
- DRAC Subvention signalement T3 pour 60 105
- SOFIA subvention Jeunes en librairie 23/24 pour 10 000 €

**- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -**

**Ventilation des subventions**

Répartition par secteur d'activité	Montant
Subvention DRAC	655 285
Subvention Région	526 504
Subvention Département	10 500
Subvention SOFIA	20 000
Subvention CNL	34 999
Total	1 247 288

Concernant les subventions DRAC :

- Convention pluriannuel d'objectifs : -460 000 €
- Subvention foire Bruxelles : 14 768 €
- Subvention signalement T1 : 6 906 €
- Subvention signalement T2 : 20 748 €
- Subvention signalement T3 : 24 894 €
- Subvention Jeune en librairie 22/23 : 110 122 €
- subvention Jeune en librairie 23/24 : 10 824 €
- Subvention patrimoine 23 : 7 020 €

Concernant la Région :

- subvention fonctionnement : 505 200 €
- subvention Echappées littéraires : 21 304 €

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### Rémunération des dirigeants

La rémunération des trois plus haut cadres dirigeants : les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants ne sont pas mentionnées car indiquer cette rémunération reviendrait à révéler la rémunération d'une seule personne.

### Effectif moyen

	Personnel salarié
Cadres	6
Agents de maîtrise et techniciens	8
Employés	1
Total	15

### Valorisation des contributions volontaires

Une contribution volontaire en nature est l'acte par lequel une personne physique ou morale apporte à une entité un travail, des biens ou des services à titre gratuit. Ceci correspond à :

- Des contributions en travail : bénévolat, mises à disposition de personnes ;
- Des contributions de biens : dons en nature redistribués ou consommés en l'état ;
- Des contribution de services : mises à disposition de locaux ou de matériel, prêt à usage, fourniture gratuite de service

Une contribution est une participation, sous quelque forme que se soit, à la réalisation d'une œuvre commune.

La valorisation des apports de biens ou autres services se fait par référence au coût réel.

Notre entité a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature au motif que nous ne sommes pas en mesure de recenser et valoriser ces contributions volontaires en nature.

### Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 5 280 euros, décomposés de la manière suivante :

- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 5 280 euros
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : Neant

## ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

### - ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

#### Engagement en matière de pensions et retraites

L'association n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Le montant de l'engagement comptabilisé au titre de cet exercice s'élève à 151 874 Euros.

#### Hypothèse de Calculs Retenues :

- Taux de présence : il s'agit de la probabilité pour le salarié d'être présent dans l'établissement à l'âge de la retraite (âge retenu 65 ans)
- Probabilité de survie : Elle est calculée en fonction d'une table de mortalité
- Profil de carrière à décroissance moyenne
- Turn over 2 % pour les non Cadres 1 % pour les Cadres
- Salaires : il a été tenu compte d'une augmentation de salaires de 1 %
- Charges sociales : il est tenu compte d'un taux de charge de 45 %
- taux d'actualisation de 3.2%

### - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

#### Produits et charges exceptionnels

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- quote part de subvention reprise	896	777000
Total	896	

#### Transferts de charges

Nature	Montant
transfert de charges frais de personnel	3 793
transfert de charge charges externes	284
Total	4 077



# PROJET 2024

## **Nota**

Depuis un peu plus de deux ans, comme de nombreuses structures, culturelles ou non, l'inflation galopante affecte les ressources de l'agence. À compter de 2024, cette érosion se double d'une importante baisse de la subvention régionale. En bonne intelligence et en dialogue régulier avec nos partenaires publics, Région et DRAC, depuis début 2024, nous avons identifié et sommes convenus de mettre en place des mesures d'économie, tant sur le plan structurel lorsque cela est possible, que sur celui des actions menées, et ceci dans tous les secteurs d'intervention de l'agence.

Les actions touchées sont assorties de ce pictogramme : 

# SOMMAIRE

- p.72  **I - INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS**
- p.73 **1 - AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE**  
**1.1** - Veille, observation et expertise : moyens et mise en œuvre  
**1.2** - Relais & Aide à l'ingénierie
- p.74 **2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE**  
**2.1** - Le pôle associé régional (PAR) à la Bibliothèque nationale de France  
**2.2** - Conservation partagée
- p.76  **II - DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**
- p.77 **1 - ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS**  
**1.1** - Économie du livre  
**1.2** - Bibliothèques & Patrimoine écrit  
**1.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
- p.77 **2 - FORMATION**  
**2.1** - Relais d'information sur les formations existantes  
**2.2** - Formations & Journées d'étude  
**2.3** - Comité de pilotage régional dédié à la lecture publique et au patrimoine écrit
- p.79 **3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN**  
**3.1** - Économie du livre  
**3.2** - Patrimoine écrit  
**3.3** - Auteurs, Vie littéraire & Développement de la lecture
- p.81  **III - DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS**
- p.82 **1 - LES PETITES FUGUES**
- p.82 **2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE**  
**2.1** - Jeunes en librairie  
**2.2** - Appels à projets DRAC/DRAEAC  
**2.3** - Ressources empruntables & Interventions de l'agence
- p.84 **3 - PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE**  
**3.1** - Lecture-Justice  
**3.2** - Programme « Territoires du livre »
- p.85 **4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS**
- p.86  **IV - STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES**
- p.87 **1 - COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES**  
**1.1** - Communication associative  
**1.2** - Bases de données & Documentation
- p.87 **2 - COMMUNICATION NUMÉRIQUE**  
**2.1** - Site Internet agence : [www.livre-bourgognefranchecomte.fr](http://www.livre-bourgognefranchecomte.fr)  
**2.2** - Lettre d'information & Réseaux sociaux



# I INTERFACE & OUTIL DE COOPÉRATION ENTRE INSTITUTIONS ET PROFESSIONNELS

*Outil de mise en œuvre des politiques publiques en faveur du livre et de la lecture, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté se veut lieu de réflexion, de dialogue et d'expertise partagés entre les professions du livre et les partenaires publics qui l'accompagnent, dans les 8 départements de la région. À ce titre, et à l'échelle interprofessionnelle, elle contribue au renforcement des partenariats institutionnels régionaux et nationaux.*

# 1 – AIDE À LA DÉCISION PUBLIQUE ET À L'INGÉNIERIE

## 1.1 VEILLE, OBSERVATION ET EXPERTISE: MOYENS ET MISE EN ŒUVRE

À travers le recensement des acteurs du livre, le suivi des situations individuelles, une observation de terrain, l'exploitation de données recueillies ou d'études nationales, et des travaux d'analyse réguliers, l'agence peut produire avis, chiffres-clés, diagnostics et autres indicateurs d'aide à la décision publique.

Sur commande, elle est par ailleurs en capacité de mener ou déléguer des études spécifiques. Cette veille permanente se fonde et s'exerce de diverses façons.

### › Visites de terrain & Concertation interprofessionnelle

L'équipe de l'agence rencontre les acteurs du livre en région à de multiples occasions : déplacements sur site, rendez-vous à l'agence, salons, commissions sectorielles, formations et journées d'étude, réunions statutaires, etc.

Une proximité qui lui permet de nourrir et renouveler son observation.

Au-delà, l'agence crée ainsi les conditions d'une mise en relation d'acteurs de niveaux, statuts, réseaux, ou encore territoires différents autour d'un projet ou d'un objectif commun, dépassant toute logique corporatiste.

### › Appartenance à la Fédération interrégionale du livre et de la lecture – Fill

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗

**La Fill et les structures régionales pour le livre unissent leurs forces et leurs réseaux** pour diffuser de l'information régionale et nationale, partager des initiatives, des bonnes pratiques, rendre visibles les métiers du livre et mettre en relation des professionnels.



→ Projets 2024 coordonnés par la Fill ou en partenariat étroit avec celle-ci :

- Programme « **Territoires du livre** » (cf. partie III. 2).
- Lancement du site **Lecture-Justice** : <https://lecture-justice.org> ↗
- Publication des **chiffres-clés du livre**.
- Publication de **l'état des lieux des structures régionales pour le livre**.
- Création de la commission « **Développement de la lecture** ».
- **Groupe interrégional « Écologie du livre »**

### › Accompagnement à la prise de décision

- **Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté** : participation de l'agence au comité de lecture (3 comités annuels) du dispositif d'aide à l'édition indépendante et d'attribution des bourses d'auteurs (bourses de création et bourses de résidence) ; production de notes et avis pour le comité consultatif du dispositif d'aide à la librairie.
- **Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté** : sur demande, production de notes et avis.
- Autres collectivités ou institutions : sur demande, aide à la décision.

### › Contrat territorial pour la librairie

En 2024, une **convention cadre en faveur de la librairie** est signée pour 3 ans entre la DRAC, la Région et le Centre national du livre (CNL). Dans ce cadre, **l'agence est invitée à siéger au comité d'examen** des dossiers, qui se réunira trois fois par an.

### › Chiffres-clés du livre en Bourgogne-Franche-Comté

En 2024, grâce au diagnostic régional sur la filière livre mené en 2023, l'agence publiera des chiffres-clés pour les secteurs suivants :

- **création,**
- **édition,**
- **librairie,**
- **manifestations littéraires.**

## 1.2 RELAIS & AIDE À L'INGÉNIERIE

### › Relais des dispositifs publics et manifestations à rayonnement national

L'agence se fait le relais de l'ensemble des dispositifs publics régionaux ou nationaux : dispositifs d'aide publics, appels à projets, appels à candidatures auprès des professionnels du livre et auprès du grand public.

L'agence communique en outre sur les manifestations nationales, tout en invitant les professionnels de la région à s'y inscrire : Nuit de la lecture, Printemps des poètes, Semaine de la langue française, Partir en livre, Journées européennes du patrimoine, etc.

### › Aide à l'ingénierie de manifestations ou opérations portées par des partenaires publics

L'agence est l'interlocuteur privilégié de ses partenaires publics, ainsi que de quelques collectivités, pour la mise en œuvre de dispositifs particuliers impliquant des professionnels de la filière.

- **L'Échappée littéraire**, prix littéraire des lycéens de Bourgogne-Franche-Comté, initié et financé par le Conseil régional. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour une partie de la mise en œuvre de l'opération. Elle organise notamment la venue de l'ensemble des auteurs, les rémunère et participe à la communication relative à l'événement.

#### Sélection 2023/2024

*Thelma*, Caroline Bouffault – Éditions Fugue  
*Tibi la blanche*, Hadrien Bels – L'Iconoclaste  
*Clara lit Proust*, Stéphane Carlier – Gallimard  
*Le roi-nu-pieds*, François d'Epenoux – Anne Carrière  
*Gisèle Halimi, une jeunesse tunisienne*,  
Sylvain Dorange & Danièle Masse – Delcourt  
*Léo en petits morceaux*, Mayana Itoiz – Dargaud  
*Les Trompettes de la Mort*,  
Simon Bournel-Bosson – Éditions l'Agrume  
*Astra Nova*, Lisa Blumen – Éditions l'Employé du moi

- **Résidence d'auteur croisée** entre la Bourgogne-Franche-Comté et la Rhénanie-Palatinat. L'agence est missionnée par le Conseil régional pour la mise en œuvre de ce dispositif : rédaction et diffusion de l'appel à candidature dédié à l'auteur de Bourgogne-Franche-Comté, centralisation des candidatures et sélection du lauréat.

- **Le Marché des éditeurs, dans le cadre de la manifestation Clameur(s)** portée par la Ville de Dijon : samedi 15 juin. Aux côtés des équipes de la Bibliothèque municipale, l'agence coordonne la présence des éditeurs de Bourgogne-Franche-Comté sur ce marché annuel qui se tient dans le cadre des Rencontres littéraires Clameur(s).

- **Stand des éditeurs en région** dans le cadre de « **Livres dans la Boucle** », manifestation organisée par le Grand Besançon : du 20 au 22 septembre.

En partenariat avec le Grand Besançon, l'agence prépare et coordonne le stand des éditeurs en région durant la manifestation.

- **Jeunes en librairie**, dispositif initié par la DRAC, coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗

**En 2024, l'agence achèvera de coordonner Jeunes en librairie 2023-2024 et lancera Jeunes en librairie 2024-2025 : cf. III-2.**

## 2 - COOPÉRATION DOCUMENTAIRE

### 2.1 LE PÔLE ASSOCIÉ RÉGIONAL (PAR) À LA BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE

#### Convention régionale quinquennale du PAR 2020-2024, aux côtés de la DRAC

Les orientations définies dans le cadre de ce quinquennal sont les suivantes :

- le signalement des fonds patrimoniaux, anciens, locaux et spécialisés de Bourgogne-Franche-Comté ;
- la numérisation des collections patrimoniales conservées en Bourgogne-Franche-Comté dans le cadre de projets de numérisation éligibles à des programmes BnF ;
- la mise en valeur de ressources d'intérêt local et régional liées à des actions de signalement (CCFr) ou de numérisation (Gallica) pouvant offrir des perspectives de valorisation, de médiation (formations, journées d'étude...) et de projets d'éducation artistique et culturelle portés ou accompagnés par l'agence.

## › Le signalement des fonds patrimoniaux dans le CCFr

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗

Pour poursuivre et mener à bien les opérations de signalement en région, l'agence répondra, comme elle le fait depuis 2021, à l'appel à projets national Patrimoine écrit 2024 du ministère de la Culture, pour une demande de financement à hauteur de 80% du coût global des projets.

## › Les opérations de numérisation

Le Pôle associé régional s'attache à traiter deux corpus bien définis :

- la presse locale ancienne,
- les publications des sociétés savantes.

En 2023, en concertation avec la Bibliothèque nationale de France, un nouveau titre de presse locale ancienne pourrait intégrer les chaînes de numérisation du futur marché. Si l'un de ces titres est sélectionné en 2024, l'agence sera alors en charge de la coordination et de la préparation du marché en lien avec le ou les établissements documentaires retenus pour le projet.

## 2.2 CONSERVATION PARTAGÉE

Dans le cadre de sa mission de coopération, l'Agence Livre & Lecture coordonne 2 plans de conservation partagée (PCP) : un PCP pour la jeunesse et un PCP pour les périodiques.

### Enjeux et objectifs de ces plans :

- enjeu patrimonial : conserver moins chacun pour conserver plus ensemble,
- enjeu pratique et matériel : libérer de l'espace,
- enjeu économique : maîtriser les coûts et rationaliser les choix de conservation,
- enjeu de services : améliorer le signalement et l'accès aux documents pour les usagers.

## › Les collections pour la jeunesse

Depuis 2023, le plan désormais commun à la Bourgogne et à la Franche-Comté totalise plusieurs milliers de livres pour la jeunesse et 39 établissements participants.

L'agence poursuivra la coordination du transfert des dons entre bibliothèques de Bourgogne-Franche-Comté, en s'appuyant sur un calendrier annuel qui vise à simplifier le déroulement des opérations.

## › Les périodiques

En 2023, grâce aux données transmises par les 2 centres régionaux du Sudoc PS, un état des lieux a permis d'identifier 1 300 titres de périodiques conservés par 47 établissements documentaires. L'agence a par ailleurs commencé à dédoublonner les titres conservés sur les deux régions grâce à la coopération de tous les établissements participants.

L'Agence bibliographique de l'enseignement supérieur ayant toutefois annoncé en cours d'année un projet de refonte du Sudoc-PS, l'harmonisation des deux plans est restée en suspens. L'agence attend donc que ce nouveau modèle se précise avant d'envisager de constituer et réunir un comité de pilotage, à même de déterminer :

- la nouvelle politique documentaire pour le PCPP de Bourgogne-Franche-Comté,
- les modalités de participation,
- le cadre conventionnel.



II

# DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE

*Observatrice privilégiée forte d'une position intermédiaire, entre État et collectivités territoriales d'une part, et professionnels d'autre part, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté dispose d'un atout essentiel : une fine connaissance des professionnels et du territoire dans lequel elle œuvre, et ainsi un haut degré d'expertise. Cette dernière est renforcée par la veille permanente et partagée menée par l'équipe, qui lui permet de recueillir quotidiennement des données stratégiques, ainsi que par son implication dans des institutions ou réseaux nationaux.*

*Cette position unique et cette expertise transversale constituent un avantage décisif pour l'agence lorsqu'il s'agit de conseiller, orienter ou professionnaliser les acteurs du livre et de la lecture. Elle peut en effet proposer un accompagnement collectif ou individuel à des degrés divers, balayant tout à la fois les secteurs, les niveaux d'intervention, les dispositifs, la formation, les réseaux professionnels ou encore les outils. Une approche qui correspond bien à la réalité et aux mutations d'un secteur qui tend lui-même à se décloisonner.*

# 1 – ACCOMPAGNEMENT & CONSEILS AUX PROFESSIONNELS

## 1.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

Pour les entreprises d'édition et de librairie :

› **Accompagnement, conseil, expertise, aide au montage auprès des porteurs de projet en activité ou en devenir : création, développement, transmission d'entreprises d'édition et de librairie :**

- accueil et suivi individuel ;
- information sur le secteur, le contexte régional ou local ;
- orientation sur les dispositifs d'aide, les ressources expertes, les réseaux professionnels, etc.

› **Accompagnement spécifique renforcé :**

diagnostic, pilotage et financement d'accompagnements individuels sur site par un consultant extérieur pour des entreprises en phase de développement, de transmission ou rencontrant des difficultés – en concertation avec les partenaires publics.

## 1.2 BIBLIOTHÈQUES & PATRIMOINE ÉCRIT

Accompagnement technique et méthodologique ; relais des dispositifs d'aides financière et technique, des programmes nationaux et des appels à projets ; mise à disposition d'outils (cahiers des charges, contacts de prestataires ou consultants...) ; prêt de matériel ; mise en réseau, etc. :

- pour la conservation préventive, curative et la restauration des collections patrimoniales ;
- pour le signalement et la valorisation des collections, la numérisation de documents, leur médiation et leur diffusion ;
- dans le cadre de projets de construction, de réhabilitation de bibliothèques ou d'aménagements de locaux de conservation (déménagement des collections patrimoniales) ;
- diagnostic et conseils sur la sécurité des collections ou les questions liées à leur état sanitaire ;
- dans le cadre d'actions d'animation.

## 1.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

Sur demande, l'agence déploiera sa mission d'information et d'orientation en faveur de différents types de porteurs de projets : auteurs ou futurs auteurs, organisateurs de manifestations ou porteurs de projets, enseignants, collectivités et institutions :

- orientation éditoriale, sociale et juridique des auteurs ;
- accompagnement administratif sur la question de la rémunération des auteurs ;
- aide au montage de projets et animations liés au livre et à la lecture (identification d'intervenants, partenariats, budget, conventionnement éventuel, mise en réseau, etc.) ;
- soutien à la professionnalisation des organisateurs de manifestations littéraires en vue d'une montée en qualité, notamment via la « Charte nationale des manifestations littéraires » conçue au sein de la commission Vie littéraire de la Fédération interrégionale du livre et de la lecture (Fill), en lien avec les instances nationales concernées (La Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, la Société des gens de lettres – SGDL, le CNL, Sofia, etc.).

# 2 – FORMATION

## 2.1 RELAIS D'INFORMATION SUR LES FORMATIONS EXISTANTES

À l'échelle nationale, il existe plusieurs organismes de formation proposant des programmes sectoriels ou interprofessionnels. L'agence veille à se faire le relais de ces propositions. Le cas échéant et si leur statut le leur permet, elle peut aussi accompagner ou orienter les professionnels vers d'éventuels dispositifs de financement de ces formations, qu'elles soient initiales ou continues.

## 2.2 FORMATIONS & JOURNÉES D'ÉTUDE

L'agence met en œuvre un **programme de formations spécifiques par secteur d'activités**, dont certaines font l'objet d'un partenariat avec des organismes de formation spécialisés ou institutions référentes (École de la librairie, Société des Gens de Lettres – SGDL, Centre national de formation et d'expertise pour les métiers de l'édition – Asford, Centre de formation aux carrières des bibliothèques – Bibliest, ABF, médiathèques départementales, cabinets de consultants experts du livre, etc.).

Elle organise par ailleurs des **journées d'information et d'étude interprofessionnelles** sur des sujets intéressants et nourrissant l'ensemble des professionnels du livre, mais aussi potentiellement les étudiants de la filière.

### › Auteurs

→ « **La traduction d'édition en pratique** », journée d'étude proposée et animée par la Société française des traducteurs (SFT) et l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF), en partenariat avec l'agence, 4 avril à Dijon.

→ « **Statut social & rémunération : venez rencontrer l'Urssaf!** », animée par l'Urssaf Limousin et la SGDL, 11 avril à Dijon.

→ « **Auteurs à l'école : pass Culture, masterclass et résidences, vous saurez tout!** », webinaire animé par la Mission pass Culture, le CNL et l'Éducation nationale, 23 mai.

### › Édition

→ « **Concevoir et fabriquer un livre écoresponsable** », animée par Benoît Moreau pour Axiales, octobre, sous réserve.

→ **Formation 2 : thématique à définir**, octobre ou novembre, sous réserve.

### › Librairie

→ « **Dynamiser son magasin : identité commerciale et animation** », animée par Charlotte Parouty pour Axiales, 27 mai à Besançon et 10 juin en visioconférence.

→ **Formation 2 : thématique à définir**, sous réserve.

### › Patrimoine écrit & Lecture publique

→ **Atelier « Contes, mythes et légendes »**, à destination des participants à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, animé par la Maison du patrimoine oral, 19 janvier à Dijon et en visioconférence.

→ « **Patrimonialiser / dépatrimonialiser : quels choix opérer?** », animée par Marie-Claude Pasquet, bibliothécaire indépendante, 9 février à Besançon et en visioconférence.

→ « **Musique et médiation : comment développer la culture musicale en bibliothèque** », organisée en partenariat avec l'ABF Franche-Comté, 7 mars à Besançon.

→ **Journée d'étude dans le cadre de Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté** : « Demandez le journal ! La presse ancienne dans tous ses états », 10 octobre à Dijon.

→ « **Concevoir et rédiger un plan d'urgence en bibliothèque** », animée par Céline Allain pour la BnF, organisée en partenariat avec la bibliothèque de Nevers, 5 et 6 décembre à Nevers.

→ « **Entretien et petites réparations des collections imprimées patrimoniales** », à Besançon – sous réserve.

### › Interprofession

→ « **Utiliser la bibliothérapie dans le cadre professionnel** », animée par Marine Nina Denis, dans le cadre du Salon du livre jeunesse de Chalon-sur-Saône, 23 mars à Chalon-sur-Saône.

→ « **Comment rémunérer les auteur.rices ? Diffuseurs, venez rencontrer l'Urssaf!** », animée par l'Urssaf Limousin et la SGDL, 12 avril à Dijon.

→ « **Intelligence artificielle et secteur culturel : quelles applications ? Quels enjeux pour les filières artistiques ?** », journée interfilière organisée en partenariat avec la Féma, l'APARR, La Coursive, Les Tiers-Lieux BFC et Centre image, 28 mai à Dijon.

À noter que les temps de formation dédiés aux partenaires du festival littéraire itinérant Les Petites Fugues s'ajoutent à ce programme de formation spécifique.

## 2.3 COMITÉ DE PILOTAGE RÉGIONAL DÉDIÉ À LA LECTURE PUBLIQUE ET AU PATRIMOINE ÉCRIT

En lien avec la DRAC et le Centre national de la fonction publique territoriale – CNFPT, l'agence coordonne et anime un comité de pilotage regroupant les principaux acteurs de la formation en Bourgogne-Franche-Comté : CNFPT, Bibliest, médiathèques départementales et branche régionale de l'Association des bibliothécaires de France – ABF.

Ce comité est un lieu d'échanges et de réflexion commune sur la définition des besoins à l'échelle régionale, permettant l'émergence d'une offre de formation cohérente en matière de lecture publique et de patrimoine écrit.

Outil essentiel issu des travaux menés par le comité de pilotage : [le catalogue régional de formations commun, hébergé sur le site web de l'agence](#) , qui en assure la gestion. Ce catalogue répond aux besoins exprimés par les bibliothécaires de la région et facilite l'accès à l'offre de formations.

**En 2024, comme chaque année depuis 2021, naissance du catalogue, l'agence y intègrera l'ensemble des formations proposées par les partenaires.** À noter que cette rubrique est la 3<sup>e</sup> la plus consultée du site web de l'agence.

Par ailleurs, une réflexion s'est engagée en 2023 autour du **Référentiel national des compétences des bibliothèques territoriales** publié par le ministère de la Culture fin 2022.

Ce référentiel s'inscrit dans le prolongement de la loi du 21 décembre 2021 relative aux bibliothèques et au développement de la lecture publique et offre une vision d'ensemble des compétences nécessaires en bibliothèque territoriale.

**Les membres du comité de pilotage souhaitent s'emparer de cet outil et le décliner en fonction des besoins recensés sur le territoire.**

## 3 - OPÉRATIONS & OUTILS DE SOUTIEN

### 3.1 ÉCONOMIE DU LIVRE

#### 3.1.1 Édition

##### › Aide à la mobilité et la diffusion pour les éditeurs ↘

L'Agence Livre & Lecture accompagne de manière collective les éditeurs de la région sur des salons hors région. Elle organise, coordonne et finance la présence des éditeurs et se déplace avec eux pour tout ou partie de leur durée.

Programme 2024 :

→ **Salon L'Autre Livre de printemps** à Paris, du 12 au 14 avril : accompagnement **annulé**.

→ **Forum du livre** à Saint-Louis, du 19 au 21 avril : accompagnement **annulé**.

→ **Marché de la Poésie** à Paris, du 19 au 23 juin.

→ **Salon L'Autre livre** à Paris, novembre.

→ **Festival du livre de Colmar**, du 23 au 24 novembre.

→ **Salon du livre et de la presse jeunesse en Seine-Saint-Denis (SLPJ)**, du 27 novembre au 2 décembre.

*NB : En 2024, l'agence accompagnera à nouveau les éditeurs jeunesse sur ce salon national, mais la participation 2025 n'est pas garantie et reste sous réserve des fonds disponibles.*

##### › Catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté ↘

Lancé en 2020 et publié et diffusé annuellement, le catalogue des nouveautés des éditeurs en Bourgogne-Franche-Comté est un outil d'information et de promotion à destination des professionnels du livre, de la culture, de l'éducation, mais aussi du grand public et de la presse.

##### → Catalogue 2023-2024 : **tirage en baisse**

Ce cinquième numéro, présentant **une sélection de plus de 170 titres proposés par 50 maisons d'édition**, sera diffusé en mai 2024 **auprès de 1 000 partenaires** (bibliothèques, éditeurs, librairies régionales et nationales, presse, institutions). Il est également diffusé sur l'ensemble des salons que l'agence soutient tout au long de l'année.

**En 2024, il s'agit pour l'agence de prendre la décision de poursuivre ou non la réalisation et la diffusion du catalogue**, au regard des contraintes budgétaires qui s'imposent à elle, comme de l'évaluation de l'outil par les éditeurs.

##### › Soutien à la surdiffusion

- « **L'Espresso des éditeurs** » : des rendez-vous réguliers, brefs et en ligne, à l'attention des libraires, bibliothécaires, enseignants ou autres médiateurs, avec les éditeurs de la région, venant tout à tour présenter leur maison, leur ligne éditoriale et une ou plusieurs nouveautés.

**Lancée en juin 2022 et attirant à chaque fois une vingtaine de participants, cette proposition se poursuivra en 2024.**

Prochaines dates 2024 : les lundis 4 mars (Les Monts Métallifères et les éditions du Sekoya), 15 avril (édition du Chemin de fer, Le Tache papier et les éditions Virgile), 27 mai (éditions Hurlevent et Les Sportives), et 1<sup>er</sup> juillet (éditeurs invités à venir).



##### - Rencontre à Mulhouse entre éditeurs et apprentis libraires

**En 2023, l'agence a expérimenté un nouveau format de rencontre, en partenariat avec la l'université de Haute-Alsace (UHA) qui propose une licence professionnelle Livre-Librairie. Celui-ci est reconduit en 2024.** Ainsi, le 29 avril, 2 éditeurs de la région se rendront à Mulhouse pour y rencontrer les 21 étudiants de la licence professionnelle de la librairie pour présenter leurs catalogues et échanger avec les futurs libraires. En sus, les visites de 2 librairies mulhousiennes (librairies Kléber et 47 degrés Nord) sont programmées l'après-midi, en présence des gérants et des étudiants stagiaires.

### 3.1.2 Librairie

#### › Mon libraire, mon univers 📖

À travers « Mon libraire, mon univers », l'agence souhaite rendre visible la vitalité du réseau des quelque 90 librairies et librairies-papeteries-presse indépendantes en Bourgogne-Franche-Comté, traduire la singularité de ces commerces, promouvoir, encourager et valoriser le développement d'animations de qualité sur le territoire régional.

Visant à soutenir tout au long de l'année des propositions d'animations de qualité sur le territoire régional, conçues sous la forme d'un programme, **ce dispositif partenarial est reconduit en 2024, mais désormais exclusivement réservé aux librairies non labellisées LIR** – ces dernières étant éligibles à l'aide VAL du CNL [↗](#).

### 3.2 PATRIMOINE ÉCRIT

#### › Manifestation Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté 📖

L'agence fédère et soutient les établissements documentaires de Bourgogne-Franche-Comté détenteurs de collections patrimoniales en contribuant au renforcement de l'accès à tous à ce patrimoine, dans le cadre notamment de l'opération Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté, qu'elle a initiée et qu'elle coordonne.

**Thématique 2024 : « Complètement mytho ! ».**  
**La manifestation se déroulera du 2 septembre au 3 novembre.**

**En 2024, l'agence fera évoluer sa stratégie de communication sur l'événement, avec notamment : un programme papier largement allégé, assorti d'un mini-site Internet dédié permettant de valoriser les établissements participants et leurs propositions.**

Les participants volontaires seront cette année encore invités à proposer des capsules vidéo.  
Par ailleurs, dans le cadre du programme de la manifestation, l'agence organisera **une conférence liée à la thématique**, et **une journée d'étude** liée aux enjeux de conservation et de diffusion de la presse ancienne (respectivement les 19 janvier et 10 octobre, cf. ci-avant).

#### › Prêt de matériel

Dans sa démarche d'accompagnement à la conservation, à la diffusion et à la valorisation du patrimoine écrit, l'Agence Livre & Lecture prête du matériel de conservation et de valorisation :

- Des **aspirateurs** avec variateur de vitesse et filtration HEPA destinés aux ouvrages empoussiérés, avec risque minoré de moisissures.
- Deux modèles de **lutrins** en altuglas transparent.

### 3.3 AUTEURS, VIE LITTÉRAIRE & DÉVELOPPEMENT DE LA LECTURE

#### › [Annuaire en ligne des auteurs en région Bourgogne-Franche-Comté](#) [↗](#)

##### Objectifs :

- soutenir les auteurs en favorisant résolument leur participation à la priorité nationale donnée à l'éducation artistique et culturelle ;
- favoriser l'interconnaissance entre les auteurs implantés en région et des porteurs de projet institutionnels, culturels ou encore issus de l'éducation, du secteur social ou pénitentiaire ;
- susciter ainsi un plus grand nombre de projets recourant aux auteurs ;
- animer le territoire.



**Dernier chantier de refonte et toilettage au sein des annuaires en ligne de l'agence, il sera mis en ligne début 2024.**

Si près de 150 auteur.rices y seront recensé.es et présenté.es à sa sortie de terre, il a vocation à être perpétuellement enrichi et mis à jour.

#### › Soutiens partenariaux ponctuels pour la Vie littéraire et le développement des publics 📖

À la faveur de commémorations, hommages ou événements spéciaux initiés par un ou des acteurs de la vie littéraire en région, l'agence pouvait proposer son partenariat selon des modalités définies au cas par cas.

**En 2024, l'agence ne sera plus en capacité financière de s'associer à des porteurs de projets pour des événements de ce type.**



# DYNAMIQUE DES TERRITOIRES & DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS

*L'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté s'adresse en premier lieu aux acteurs professionnels de la filière. Pour autant, elle a également vocation à se positionner au plus près des publics, ainsi que de l'ensemble des territoires de Bourgogne-Franche-Comté. Aux côtés de ses partenaires publics et en visant l'intérêt général, l'agence s'engage en effet à participer à la vie culturelle du territoire régional ainsi qu'à son équilibre social.*

*Dans cet esprit, elle s'attache plus particulièrement à mettre en œuvre ou coconstruire des opérations en faveur de territoires et publics spécifiques, et notamment : territoires dits « éloignés », tels que territoires ruraux ou quartiers prioritaires de la ville ; publics jeunes et/ou scolaires dans le cadre d'actions d'éducation artistique et culturelle, ou encore publics empêchés, socialement ou géographiquement.*

# 1 - LES PETITES FUGUES - FESTIVAL LITTÉRAIRE ITINÉRANT EN BOURGOGNE-FRANCHE- COMTÉ

## Objectifs du festival :

- favoriser l'accès au livre, à la lecture et à la littérature pour tous ;
- participer au développement culturel de territoires et publics éloignés, géographiquement ou socialement ;
- participer à l'éducation artistique et culturelle des élèves de la région, à leur compréhension de la démarche de création, ainsi qu'à leur initiation à l'écriture et au développement de leur créativité ;
- accompagner les acteurs du livre, de l'éducation et de la culture dans leur politique d'animation, et favoriser chez eux une meilleure connaissance de la littérature contemporaine ;
- faire découvrir la littérature contemporaine ;
- donner au livre, à la lecture et à l'écrit une dimension actuelle, vivante, en prise avec le monde d'aujourd'hui ;
- rassembler un public diversifié en nouant des partenariats avec tous types de structures, qu'elles soient culturelles ou non ;
- soutenir les auteurs, les éditeurs de création et les acteurs de la diffusion.

La 23<sup>e</sup> édition du festival se tiendra du 18 au 30 novembre 2024.

Compte tenu du contexte budgétaire décrit en préambule, **Les Petites Fugues ne peuvent échapper à « l'impératif de décroissance » qui s'impose à l'agence.**



### LES CONSEQUENCES EN BREF

- 12 à 13 auteur.rices invité.es - contre 20 habituellement ;
- 75 rencontres environ - contre 130 habituellement ;
- 4 à 5 petites formes ou entretiens croisés - contre 7 à 8 habituellement ;
- Les journées de présentation des auteur.rices et les formations maintenues ;
- Une mise entre parenthèses des [dossiers culturels et pédagogiques](#)  ;
- Un programme papier au format réduit ;
- Une recherche de nouveaux soutiens financiers pour consolider à nouveau le festival : dossiers déposés auprès des fondations Hachette et Crédit Mutuel (pas de réponse à ce jour) ; un partenariat avec l'Office fédéral suisse de la culture.

Une chose est certaine, malgré la conjoncture : profondément convaincue du caractère souvent déterminant, sinon indispensable, des rencontres entre un auteur, son œuvre et des lecteurs ou futurs lecteurs, **l'équipe de l'agence mènera Les Petites Fugues 2024 avec enthousiasme, et une ambition : moitié moins de rencontres, mais, autant que possible, pas moitié moins de bénéficiaires !**

## Comment ?

**En créant des conditions d'échanges et de rencontres renouvelées, voire expérimentales, entre les auteurs et les publics**, c'est-à-dire notamment en invitant les partenaires accueillants, à l'échelle d'un même territoire, à imaginer des rencontres préparées en duos, propres ainsi à mêler les publics : avec la (ou une autre) bibliothèque de proximité, une librairie, une structure culturelle ou sociale, un établissement scolaire, etc.

Depuis près de 10 ans, plusieurs mutualisations entre partenaires accueillants se sont développées, initiées par l'agence ou directement par les partenaires concernés. Les « petites formes » conçues par l'agence constituent également des précédents à cet esprit.

**Il s'agira donc de « creuser ce sillon ».**

**Ainsi, les formats de rencontres, les conditions et modalités de leur préparation et de leur accueil, les publics visés et leur mixité, de même que, comme toujours, l'équité territoriale, seront autant de points d'attention portés lors de la sélection des partenaires accueillants.**

Pour autant bien sûr, conscients que tous les territoires ne se prêtent pas systématiquement à la formation de binômes, les projets de rencontres plus « traditionnelles » ne seront pas écartés.

## 2 - PARTENARIATS POUR L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE

**De façon générale et en fonction de ses moyens humains, l'agence se positionne comme le partenaire potentiel** (aide à l'ingénierie et au montage de projets) de structures ou établissements scolaires souhaitant mener des actions d'éducation artistique et culturelle en matière de livre, de lecture et d'écriture.

## 2.1 JEUNES EN LIBRAIRIE

Né en 2021 en Bourgogne-Franche-Comté, à la faveur du Plan de relance, Jeunes en librairie est un dispositif initié par la Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne-Franche-Comté (DRAC), coordonné par l'Agence Livre & Lecture, avec l'appui de l'Éducation nationale.

### Objectifs :

- favoriser l'accès au livre et développer le goût de la lecture ;
- faire connaître le rôle indispensable de la ou du libraire dans la chaîne du livre et sur le territoire ;
- inciter les jeunes à fréquenter la librairie pendant et après le projet, de manière autonome ;
- sensibiliser les jeunes à l'interprofession du livre et à son économie.

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗



Pour l'année scolaire 2023-2024, ce sont 3 000 élèves qui seront accueillis au sein de 63 librairies indépendantes partenaires, et utiliseront leur bon d'achat de 25 €.

L'agence, opératrice, adressera dès janvier 2024 les bons d'achat numériques accompagnés d'une convention à destination des 130 établissements scolaires participants et de leurs librairies partenaires.

Pour l'année scolaire 2024-2025, l'agence poursuivra la coordination générale du dispositif en lançant l'appel à projet en mai 2024, aux côtés de la DRAEAC, et en coordonnant le dépouillement et la sélection des dossiers en septembre 2024.

## 2.2 APPELS À PROJETS DRAC / DRAEAC

En partenariat avec l'équipe pédagogique des établissements demandeurs et/ou les professionnels du livre impliqués, l'agence propose un appui à l'ingénierie de projets et/ou répond à des appels à projets ou candidatures publiés par la DRAC et le Rectorat.

**Chaque domaine d'intervention de l'agence (patrimoine écrit, vie littéraire, économie du livre) peut servir de socle à un projet, en fonction des attentes et objectifs des partenaires.**

## 2 projets accompagnés pour l'année scolaire 2023-2024 :

→ « **Voyages, voyage : explorer le monde et le ciel** ».

Avec une classe de 2<sup>nd</sup>e PRO Métiers de la mode du lycée Jacques-Prévert de Dole, en association avec le lycée Charles-Nodier de Dole.

> **24 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗

→ « **La littérature en voix** ». Avec trois classes de 1<sup>re</sup> (générale, ST2S et STMG), une classe de classe de 2<sup>nd</sup>e (générale) et deux classes de Terminale (générale et ST2S) du lycée Xavier-Marmier de Pontarlier.

> **274 élèves bénéficiaires**

Un projet artistique et culturel financé par la DRAC, la DRAEAC, et accompagné par l'agence.

[En savoir plus dans le rapport d'activité](#) ↗

## 2.3 RESSOURCES EMPRUNTABLES & INTERVENTIONS DE L'AGENCE

### > Prêt d'expositions

**L'agence tient désormais 5 expositions à la disposition gratuite de tout partenaire intéressé** (établissements scolaires, bibliothèques, librairies, centres de loisirs, structures sociales et de santé, établissements pénitentiaires, etc.):

- **Comment un livre vient au monde ?** : une exposition des éditions Rue du Monde pour expliquer aux jeunes (à partir de 6/7 ans) la chaîne du livre : de l'écrivain à la librairie en passant par le manuscrit, l'illustration, la maquette, le papier, l'impression, la reliure, la diffusion, la presse...

- **Le siècle de Gutenberg : voyage au temps des premiers imprimeurs** : une exposition de l'Agence Livre & Lecture présentant les origines du livre imprimé en Europe.

- **La laïcité en questions** : une exposition de la Bibliothèque nationale de France qui propose un éclairage sur des notions-clés, des mises en perspective et accompagnées d'une riche iconographie.

- **Objectifs de développement durable** : une exposition initiée par la Fondation GoodPlanet avec le photographe Yann Arthus-Bertrand en association avec le réseau Canopé, qui contribue à nourrir les problématiques autour des objectifs de développement durable (ODD) tels que définis par l'UNESCO.

- **Histoires de fausses nouvelles** : une exposition pédagogique réalisée par la Bibliothèque nationale de France (BnF) et le Centre pour l'éducation aux médias et à l'information (CLEMI) sur le thème des fausses nouvelles remises au goût du jour sous l'appellation de « fake news » puis d'« infox ».

› **« Patmobiles » : les malles pédagogiques du patrimoine écrit**

Durant ces dernières années, l'agence a lancé la constitution de 2 jeux d'une malle pédagogique dédiée au patrimoine écrit, afin de **faire découvrir les techniques de fabrication d'un livre, de l'Antiquité au XIX<sup>e</sup> siècle**, en privilégiant la découverte par la manipulation de matériaux et de livres.

À compter de début 2025, sous réserve d'un accompagnement financier du ministère de la Culture (**sollicitation en 2024 via l'appel à projet Patrimoine écrit**), les malles seront proposées au prêt à tout type de structure demandeuse, accompagnées de supports pédagogiques.

**Publics visés** : tous publics depuis l'école élémentaire.

› **Interventions de l'équipe de l'agence**

Sur demande, un membre de l'équipe de l'agence peut intervenir directement auprès d'élèves (collèges et lycées), étudiants ou autres publics en formation, pour une présentation de l'agence, de la filière livre et de ses métiers, une sensibilisation à la spécificité de son économie, ou encore pour faire découvrir le patrimoine écrit.



**Interventions 2024** prévues à ce jour :

→ Intervention auprès des **stagiaires de la promotion 2024 de l'ABF Bourgogne**, les 13 et 23 mai : présentation de l'agence, de son histoire et de ses missions ; focus sur la librairie et l'édition en région et à l'échelle nationale.

→ Intervention auprès d'une classe de **Terminale Bac pro Commerce** à Belfort, le 13 mai : rôle de l'éditeur et commercialisation d'un livre.

→ Intervention auprès des **étudiants Master 2 métiers du livre à l'université de Bourgogne**, date à déterminer.

## 3 - PARTENARIATS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES PUBLICS ET DE LA LECTURE

### 3.1 LECTURE-JUSTICE

L'accès au livre et la lecture pour les personnes sous main de justice est identifié comme un enjeu important dans la mission de développement des publics portée par l'agence.

Grâce à l'état des lieux des établissements pénitentiaires et des partenariats avec les bibliothèques publiques mené en 2022 et restitué en 2023 aux partenaires DRAC et DISP (Direction interrégionale des services pénitentiaires), plusieurs propositions et préconisations ont pu être faites par l'agence.



**Projets 2024 :**

- **identifier dans quel ordre et à quel rythme** les propositions de l'agence pourraient venir accompagner et renforcer l'accès au livre et à la lecture au sein des établissements pénitentiaires, **en fonction du degré d'engagement des partenaires publics, DRAC et DISP ;**

- **susciter, accompagner et cofinancer des rencontres d'auteur au sein des établissements pénitentiaires**, dans le cadre de Territoires du livre (cf. ci-après) ;

- aux côtés des partenaires publics impliqués, préparer et mettre en œuvre **une journée interprofessionnelle dédiée à la politique Lecture-Justice.**

Date et lieu : **19 décembre à Dijon.**

### 3.1 PROGRAMME « TERRITOIRES DU LIVRE »

**Territoires du livre est un dispositif de déploiement de rencontres d'auteurs en région, initié et financé par la Société française des intérêts des auteurs de l'écrit (Sofia) et porté par la Fill depuis fin 2022.**

Il permet aux structures régionales pour le livre (SRL) d'impulser ou de renforcer des projets de rencontres d'auteurs vers des publics et/ou territoires dits éloignés du livre et de la lecture.

Souhaitant répondre à l'impératif qui s'impose à toutes les structures ressources, ou fortement soutenues par les pouvoirs publics, de contribuer à faciliter l'accès à la culture et de lutter contre les marginalisations de toutes sortes, l'agence accompagnera, à travers ce dispositif, des rencontres d'auteurs auprès de publics dits « spécifiques », et notamment, mais pas uniquement, sous main de justice.



#### **Premiers « projets Territoires du livre » prévus en 2024 :**

- rencontre avec l'auteur **Jacky Schwartzmann à la maison d'arrêt de Besançon** ;
- rencontres en établissements pénitentiaires dans le cadre des **Petites Fugues** ;
- projet de **signature d'une convention avec France Travail** pour des interventions d'auteurs auprès de demandeurs d'emploi dans le cadre du dispositif national « L'Art d'accéder à l'emploi ».

Si le projet et la structure d'accueil n'ont pas été identifiés en amont, c'est l'agence qui est chargée d'accompagner la mise en place et le suivi de ces résidences, en assurant les éléments suivants :

- détermination des dates de résidence, qu'elle soit continue ou fractionnée ;
- recherche d'un logement ;
- sensibilisation des partenaires impliqués à la répartition du temps : 30 % maximum consacrés aux rencontres et interventions ;
- mise en contact des partenaires avec l'auteur ;
- codétermination des types d'interventions envisagées pour l'auteur ;
- conventionnement entre les partenaires ;
- participation à la communication auprès des acteurs du livre voisins, et notamment les bibliothèques et librairies ;
- suivi et valorisation de la résidence.



**En 2024, en fonction des demandes des auteurs et des décisions du Conseil régional, l'agence accompagnera et installera la mise en place et le suivi de résidences.**

Cette même année, l'agence a par ailleurs clôturé les **résidences 2023-2024 des autrices Laura Desprein et Aurélia Becuwe**, respectivement à Château-Chinon (58) et Avallon (89).

#### › **Autres projets de résidence sur le territoire**

Au-delà du dispositif régional, l'agence se tient à la disposition de tout porteur de projet souhaitant accueillir un auteur en résidence pour une aide au montage du projet.

#### › **Communication dédiée**

Afin de laisser des traces de la présence des auteurs sur le territoire de Bourgogne-Franche-Comté, ainsi que de permettre aux auteurs et à leurs lecteurs de dialoguer entre ou avec eux, l'agence a en outre mis en place une page Facebook dédiée : <https://www.facebook.com/residencesauteursenBFC> 

**Celle-ci est conçue comme un journal de bord numérique des auteurs en résidence**, plusieurs d'entre eux pouvant alimenter simultanément la page.

## 4 - RÉSIDENCES D'AUTEURS

### › **Les bourses de résidence du Conseil régional**

Le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté porte un dispositif permettant l'**attribution de bourses de résidence à des auteurs implantés hors région qui en font la demande.**



# IV

## STRATÉGIES DE COMMUNICATION & RESSOURCES

*Quatre ans après sa naissance, issue de la fusion des 3 anciennes structures régionales pour le livre de Bourgogne et Franche-Comté, l'agence semble avoir trouvé sa place et une bonne visibilité dans le paysage régional du livre et de la lecture. Pour autant, la poursuite de son enracinement en Bourgogne-Franche-Comté et auprès de ses « usagers » présents ou à venir demeure un enjeu permanent et déterminant.*

*Il s'agit en effet de continuer à fédérer professionnels et institutions autour de valeurs et d'ambitions partagées : poursuite de l'intérêt général, équité de traitement, recherche de la complémentarité, adaptation, objectivité et subsidiarité. Il s'agit en outre de sans cesse renforcer la dynamique existante autour de la filière du livre en région, en valorisant tout en les consolidant la diversité et la richesse de ses activités.*

# 1 – COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE & RESSOURCES PROFESSIONNELLES

## 1.1 COMMUNICATION ASSOCIATIVE

La légitimité de l'agence repose, entre autres mais notamment, sur sa capacité de représentation, et ainsi la fidélisation et le développement de sa communauté d'adhérents.

Dans cette perspective, l'agence reste attentive à ses outils de communication associative :

→ **Rapport annuel à l'assemblée générale** 📄

À compter de 2024, ce rapport annuel ne fera plus l'objet d'une impression papier et sera donc diffusé au format numérique exclusivement.

→ **Carte de vœux**

→ **Plaquette de présentation de l'agence** : projet inabouti durant le premier triennal de l'agence, il est remis à l'ordre du jour pour une publication numérique fin 2024-début 2025.

## 1.2 BASES DE DONNÉES & DOCUMENTATION

› **Bases de données** 📄

Vaste chantier désormais quasiment achevé, la fusion, l'harmonisation et le toilettage des bases de données des anciennes structures est toutefois un ouvrage à remettre sans cesse sur le métier à travers des mises à jour et enrichissements perpétuels qu'il nécessite.

**En 2023, l'agence avait rejoint une réflexion menée avec d'autres structures du livre au sein de la Fill, autour de la recherche d'une solution commune de logiciel adapté.**

**Compte tenu des coûts afférents à l'achat et la maintenance d'un tel logiciel, l'agence se retire du groupe de projet jusqu'à nouvel ordre.**

› **Documentation**

Chacun des deux sites de l'agence dispose d'un petit centre de ressources documentaires et littéraires. Outils de travail nécessaires à l'équipe de l'agence, ces fonds sont par ailleurs tenus à la disposition des adhérents et étudiants :

- **Le centre de documentation du site de Dijon** est constitué de 3 fonds : un bel échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un fonds professionnel ; un petit fonds de littérature contemporaine issu des acquisitions relatives aux Petites Fugues et à L'Échappée littéraire.

- **Le centre de documentation du site de Besançon** possède 3 types de fonds : un échantillon de la production littéraire en région (éditeurs et auteurs) ; un riche fonds de littérature contemporaine issu de l'achat d'une partie des œuvres des auteurs qui furent ou seront invités aux Petites Fugues ; un fonds professionnel.

L'agence souscrit par ailleurs quelques abonnements, numériques ou papier, à des titres de presse régionaux ou spécialisés ou en est destinataire à titre gratuit (*Livres Hebdo, Le Matricule des Anges, L'Est Républicain*, revues de structures homologues en région, *Chroniques de la BnF, Revue de l'ENSSIB*, etc.), également tenus à la disposition de ses adhérents.

# 2 – COMMUNICATION NUMÉRIQUE

## 2.1 SITE INTERNET AGENCE :

[WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR](http://WWW.LIVRE-BOURGOGNEFRANCHECOMTE.FR) 🌐

Il a vocation à être un **centre de ressources incontournable pour l'ensemble des usagers ou publics de l'agence et constitue un outil d'information** dédié à la fois :

- aux institutions : annuaires des acteurs, ressources et informations professionnelles, études, expertises permettant d'alimenter la réflexion et d'outiller la décision ;
- aux professionnels du livre : ressources et informations professionnelles, contacts, remontée de leurs actualités ;
- au grand public : information sur l'actualité du livre et de la lecture, annuaires des acteurs, agenda des animations en librairies et bibliothèques et des manifestations littéraires, etc.

Le site Internet est pensé comme un outil en constant développement.



#### En 2024 :

- mise en ligne de **l'annuaire des auteurs de Bourgogne-Franche-Comté**,
- extension vers le **mini-site dédié à Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté**,
- nombreuses améliorations graphiques et développement de fonctionnalités.

Également **pensé comme un portail**, le site de l'agence propose, sur sa page d'accueil, des accès directs et permanents vers les opérations spécifiquement portées par l'agence.

À noter en particulier :

- une page dédiée pour [Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté](#)  ;
- une page dédiée pour [Jeunes en librairie](#)  ;
- une page dédiée pour [Mon libraire, mon univers](#)  ;
- un renvoi vers [www.lespetitesfugues.fr](http://www.lespetitesfugues.fr)  : le site Internet à part entière dédié au festival Les Petites Fugues.

## 2.2 LETTRE D'INFORMATION & RÉSEAUX SOCIAUX

### › La lettre d'information électronique

**La lettre d'information électronique de l'agence est envoyée deux fois par mois à 5 000 destinataires, majoritairement des professionnels du livre et de la lecture.**

Elle informe sur les actions de l'agence, diffuse des informations professionnelles (formations, appels à projets, dispositifs de soutien, etc.) et propose un agenda des animations relatives au livre et à la lecture proposées en région.

Certains événements font l'objet de lettres spéciales : campagne d'adhésion, opérations portées par l'agence, réformes juridiques cruciales pour le secteur, etc.

### › Réseaux sociaux

**L'agence dispose de différents comptes**, développant chacun une ligne éditoriale spécifique et répondant à des objectifs adaptés au support que chacun d'eux constitue :

#### → 1 page Facebook :

[www.facebook.com/LivreLectureBFC](http://www.facebook.com/LivreLectureBFC) 

L'agence y relaie les actualités liées au livre et à la lecture, à l'échelle régionale et nationale, à travers des publications s'adressant à un public le plus large possible (professionnels du livre ou de l'éducation, mais également lecteurs ou simples curieux).

La page Facebook est également l'outil de valorisation et promotion des trois opérations majeures portées par l'agence : Les Petites Fugues, Patrimoines écrits en Bourgogne-Franche-Comté et Jeunes en librairie.

#### → 1 compte Instagram :

[www.instagram.com/livrelecture\\_bfc](http://www.instagram.com/livrelecture_bfc) 

Initialement dédié à la valorisation des fonds patrimoniaux conservés en région, **le compte Instagram de l'agence a évolué à l'automne 2023 pour devenir un compte transversal** permettant de communiquer de manière plus globale sur l'ensemble des actions l'agence, et notamment à l'occasion des Petites Fugues.



#### **Fermeture du compte X (ex Twitter) de l'agence et création d'un compte LinkedIn**

Fin 2023, pour des raisons avant tout éthiques, l'Agence Livre & Lecture a entamé une réflexion de **sortie du réseau social X, qui a pris effet début 2024. Pour continuer à mener une veille informationnelle et relayer des contenus à destination des professionnels du livre, de la culture et de l'éducation, l'agence s'inscrira sur LinkedIn.**

PAGES 89 > 91



# BUDGET ANALYTIQUE PRÉVISIONNEL 2024

**CHARGES : 1 295 819,67 €**

			<b>BP 2024</b>	<b>% salaires</b>	<b>Réalisé 2023*</b>	<b>Écarts</b>
Interface institutions & professionnels	<b>210 772,62 €</b>	Aide à la décision et à l'ingénierie	<b>68 281,37 €</b>	<b>55 %</b>	73 491,80 €	-5 210,43 €
		Coopération documentaire	<b>142 491,25 €</b>	<b>72 %</b>	113 287,38 €	29 203,87 €
Développement de la filière	<b>314 104,05 €</b>	Accompagnement & Conseils aux professionnels	<b>70 786,46 €</b>	<b>93 %</b>	66 229,39 €	4 557,07 €
		Formation	<b>89 731,43 €</b>	<b>74 %</b>	92 534,54 €	-2 803,11 €
		Opérations & Outils de soutien	<b>153 586,15 €</b>	<b>54 %</b>	203 070,73 €	-49 484,58 €
Dynamique des territoires & développement des publics	<b>441 939,68 €</b>	Les Petites Fugues	<b>237 745,13 €</b>	<b>56 %</b>	313 611,98 €	-75 866,85 €
		Partenariats pour l'EAC	<b>180 091,02 €</b>	<b>23 %</b>	147 346,43 €	32 744,59 €
		Lecture-Justice	<b>17 656,46 €</b>	<b>77 %</b>	14 271,27 €	3 385,19 €
		Résidences d'auteurs	<b>6 447,07 €</b>	<b>97 %</b>	11 020,93 €	-4 573,86 €
Stratégies de communication & Ressources	<b>90 128,11 €</b>	Communication institutionnelle & Ressources professionnelles	<b>39 590,93 €</b>	<b>91 %</b>	41 822,67 €	-2 231,74 €
		Communication numérique	<b>50 537,18 €</b>	<b>91 %</b>	51 377,36 €	-840,18 €
Fonctionnement & Moyens d'exploitation	<b>238 875,22 €</b>	Locaux	<b>69 924,76 €</b>	<b>28 %</b>	65 045,18 €	4 879,58 €
		Administratif	<b>26 807,14 €</b>		26 177,75 €	629,39 €
		Équipements	<b>28 297,69 €</b>		32 212,96 €	-3 915,27 €
		Déplacements & frais divers	<b>23 796,96 €</b>		28 219,45 €	-4 422,49 €
		Charges diverses	<b>22 927,32 €</b>		23 387,40 €	-460,08 €
		Ingénierie liée au fonctionnement	<b>67 121,35 €</b>		65 996,61 €	1 124,74 €
			<b>1 295 819,67 €</b>		1 369 103,83 €	-73 284,16 €

**RECETTES : 1 295 819,67 €**

En couleur : montants non conventionnés

En noir : fonds dédiés

			<b>BP 2024</b>	<b>Réalisé 2023*</b>	<b>Écart</b>
Subventions	<b>1 203 559,12 €</b>	DRAC - Fonctionnement	<b>460 000,00 €</b>	460 000,00 €	0,00 €
		DRAC- Actions fléchées	<b>217 559,12 €</b>	195 285,22 €	22 273,90 €
		Sofia - Jeunes en librairie	<b>10 000,00 €</b>	0,00 €	10 000,00 €
		CRBFC - Fonctionnement	<b>450 000,00 €</b>	505 200,00 €	-55 200,00 €
		CRBFC - Actions fléchées	<b>25 000,00 €</b>	22 201,49 €	2 798,51 €
		Les Petites Fugues (CNL, Sofia, collectivités)	<b>41 000,00 €</b>	65 499,92 €	-24 499,92 €
Participations & Adhésions	<b>43 959,00 €</b>	Participations	<b>28 959,00 €</b>	21 266,15 €	7 692,85 €
		Adhésions	<b>15 000,00 €</b>	14 509,00 €	491,00 €
Transfert de charges	<b>0,00 €</b>	Remboursements divers	<b>0,00 €</b>	4 077,14 €	-4 077,14 €
		Prévoyance	<b>0,00 €</b>	5 150,57 €	-5 150,57 €
Produits divers	<b>3 500,00 €</b>	Intérêts financiers	<b>3 500,00 €</b>	7 442,51 €	-3 942,51 €
		Produits exceptionnels et gestion	<b>0,00 €</b>	31 518,84 €	-31 518,84 €
Fonds propres	<b>40 064,35 €</b>		<b>40 064,35 €</b>	0,00 €	40 064,35 €
Fonds dédiés	<b>4 737,20 €</b>	Sites Internet	<b>864,00 €</b>	870,00 €	-6,00 €
		JE Signalement	<b>0,00 €</b>	4 000,00 €	-4 000,00 €
		Formation Nevers animation renc. litté.	<b>0,00 €</b>	1 500,00 €	-1 500,00 €
		PF T. Mouhtare PF 4 rencontres	<b>1 213,20 €</b>	0,00 €	1 213,20 €
		Patmobile	<b>2 660,00 €</b>	100,00 €	2 560,00 €
			<b>1 295 819,67 €</b>	1 338 620,84 €	<b>-42 801,17 €</b>

\* Hors aide Urssaf Covid

**RÉSULTAT : 0,00 €**





Association loi 1901 accompagnée par l'État (Direction régionale des affaires culturelles – DRAC) et la Région, l'Agence Livre & Lecture Bourgogne-Franche-Comté est le lieu ressource où se tient, entre les pouvoirs publics et les professionnels du livre et de la lecture, la concertation nécessaire à l'ajustement des politiques publiques du livre et de la lecture sur le territoire et à leur mise en œuvre. Elle est un lieu de réflexion et de prospective sur le développement du secteur, et de coopération entre les professionnels eux-mêmes.

#### DIRECTION

**Marion Clamens**

#### SERVICES TRANSVERSAUX

##### › Administration

**Christine Couet** - Administratrice

##### › Communication

**Léa Bodinier** - Chargée de mission Communication institutionnelle & Stratégie numérique

**Anne-Gaëlle Quivy** - Chargée de mission Communication événementielle & Bases de données

#### SERVICES AUX PROFESSIONNELS

##### › Vie littéraire & Développement de la lecture

**Géraldine Faivre** - Cheffe de projet Petites Fugues & Vie littéraire

**Marion Masson** - Chargée de mission Développement des publics & Vie littéraire

**Nicolas Bigaillon** - Chargé de projet Petites Fugues & Vie littéraire

##### › Économie du livre

**Delphine Zehnder** - Chargée de mission Économie du livre - Secteur librairie

**David Finot** - Chargé de mission Économie du livre - Secteur édition

##### › Lecture publique & Patrimoine écrit

**Alice Zunino** - Coordinatrice de secteur

**Maud Curtheley** - Chargée de mission Lecture publique & Patrimoine écrit

**Pascale Milly** - Chargée de mission Patrimoine écrit

**Solène Prévost** - Chargée de projet Lecture publique & Patrimoine écrit



**Agence Livre & Lecture**  
Bourgogne-Franche-Comté



RÉGION  
BOURGOGNE  
FRANCHE  
COMTE



**SITE DE BESANÇON** - 25, rue Gambetta - 25000 Besançon

**SITE DE DIJON** - 71, rue Chabot-Charny - 21000 Dijon

administration@livre-bourgognefranchecomte.fr

03 80 68 80 20 - www.livre-bourgognefranchecomte.fr